



RAPPORT DE GESTION 2006



A l'aube de l'ouverture du marché de l'électricité, Romande Energie doit oser s'ouvrir à de nouveaux horizons, à de nouvelles méthodes également. Pour notre entreprise, il s'agit par exemple d'aller chercher des sources d'énergie encore sous-estimées ou insuffisamment exploitées, à l'instar des sportifs qui repoussent leurs limites. Ces sources énergétiques, pour naturelles qu'elles soient, n'en sont pas pour autant inoffensives : il faut un grand savoir-faire pour les maîtriser. C'est le thème choisi pour illustrer ce rapport.

O pour Ouverture

- Développement des relations avec des partenaires existants et potentiels, y compris hors canton
- Acquisition de nouvelle clientèle
- Développement d'activités dans de nouveaux domaines
- Adaptation de l'offre actuelle des produits-services.

S pour Solidité

- Renforcement du taux de production propre
- Renforcement des relations avec des partenaires de production
- Stratégie d'approvisionnement à moyen et long termes sur le marché
- Renforcement des relations avec notre actionnariat.

E pour Efficacité

- Développement de nos performances opérationnelles et financières: renforcement de notre rentabilité (produits, coûts d'exploitation et d'administration, etc.)

- Gestion saine des actifs: Asset Management des réseaux et des aménagements de production
- Poursuite de la recherche de synergies avec d'autres sociétés électriques (partenariats)
- Promotion du kWh face à d'autres énergies.

R pour Responsabilité

- Garantir la sécurité et le confort d'approvisionnement
- Favoriser le développement et l'utilisation des énergies renouvelables
- Faire preuve d'une attitude citoyenne
- Etre un employeur moderne et attrayant.

ABRÉVIATIONS DES UNITÉS UTILISÉES

• ÉNERGIE

1 kWh	= 1 kilowattheure
1 MWh (mégawattheure)	= 1000 kWh
1 GWh (gigawattheure)	= 1 million de kWh
1 TWh (térawattheure)	= 1 milliard de kWh (= 1000 GWh)

• CAPACITÉ DE TRANSFORMATION

1 kVA	= 1 kilovoltampère
1 MVA	= 1 mégavoltampère (1000 kVA)

• PUISSANCE

1 kW	= 1 kilowatt
1 MW (mégawatt)	= 1000 kW

• TENSION

1 kV	= 1000 volts
------	--------------



RAPPORT DE GESTION 2006

SOMMAIRE

Présentation du Groupe	4
Message du président du conseil d'administration	6
Message du directeur général	8
Réseaux, production et études	12
Marketing et Vente	15
Autres réalisations et activités en 2006	20
Politique des ressources humaines	21



Management des risques et audit interne	23
Direction et cadres	25
Chiffres clés	28
Zone alimentée	30
Production et consommation	31
GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	32
PARTIE FINANCIÈRE	54



PRÉSENTATION DU GROUPE

L'assemblée générale des actionnaires du 19 mai 2006 a adopté de nouveaux statuts. Auparavant dénommée «Compagnie vaudoise d'électricité», la société est devenue «Romande Energie Holding SA». Les précédentes actions au porteur ont été transformées en actions nominatives, sans restrictions de transfert. Les titres ne sont pas matérialisés, sauf sur demande expresse. Le Registre des actionnaires est tenu par la société SAG SIS Aktienregister AG à Olten. Le conseil d'administration a été réduit de quinze à onze membres. Il n'y a pas eu d'autres changements fondamentaux.

Romande Energie Holding SA, société mère du Groupe, détient la totalité du capital-actions de Romande Energie SA qui est la société opérationnelle. La composition des conseils d'administration de Romande Energie Holding SA et de Romande Energie SA est identique. Du fait de cette intégration très étroite, nous désignons notre entreprise par «Groupe Romande Energie» et nous décrivons dans ce rapport l'ensemble des activités des sociétés affiliées. Mais la seule société cotée en Bourse, dont nous publions ici les comptes, est Romande Energie Holding SA, dont le siège est à Morges.

Depuis ses origines, l'essentiel de l'activité du Groupe consiste dans la production, la vente et la distribution d'énergie électrique.

Romande Energie Holding SA est la société mère, cotée en Bourse. Elle n'a pas d'activité opérationnelle. L'Etat de Vaud d'une part, et les communes vaudoises prises dans leur ensemble d'autre part, en sont les plus gros actionnaires.

Romande Energie est la société opérationnelle. Avec ses quatre sociétés filles, la **Société électrique Vevey-Montreux (SEVM)**, la **Société électrique du Bas-Valais (SEBV)**, la **Société des forces motrices du Grand-St-Bernard (FGB)** et **Romande Energie Renouvelable (RER)**, elle représente l'essentiel des activités du Groupe.

Les participations dans **EOS Holding** et les **Forces Motrices Hongrin-Léman (FMHL)** ont un caractère stratégique pour l'approvisionnement du Groupe.

EOS Holding a été fondée le 26 mars 2002 par Romande Energie SA, les Entreprises Electriques Fribourgeoises (EEF)*, l'Electricité Neuchâteloise SA (ENSA)*, les Services Industriels de Genève (SIG) et de Lausanne (SIL), et les Forces Motrices Valaisannes (FMV). La

* EEF et ENSA ont maintenant fusionné sous le nom de Groupe E SA.

production et le transport d'énergie sont assurés par la société EOS, et les activités commerciales ont été confiées à Avenis et EOS Trading SA. En 2003, EOS, Grande Dixence SA et Forces Motrices Valaisannes SA se sont associées pour créer **HYDRO Exploitation SA**, qui a été chargée de la maintenance et de l'exploitation de leurs sites de production hydraulique ou en participation. Romande Energie a confié la maintenance de ses aménagements hydroélectriques à **HYDRO Exploitation SA** au début 2007. Romande Energie reste propriétaire des ouvrages et en gère la production électrique.

Romande Energie Renouvelable SA, fondée à fin 2006, a pour but de promouvoir les énergies renouvelables et de réaliser des ouvrages à partir de ces sources prometteuses, dans un esprit de développement durable et pour répondre à une demande croissante de la clientèle.

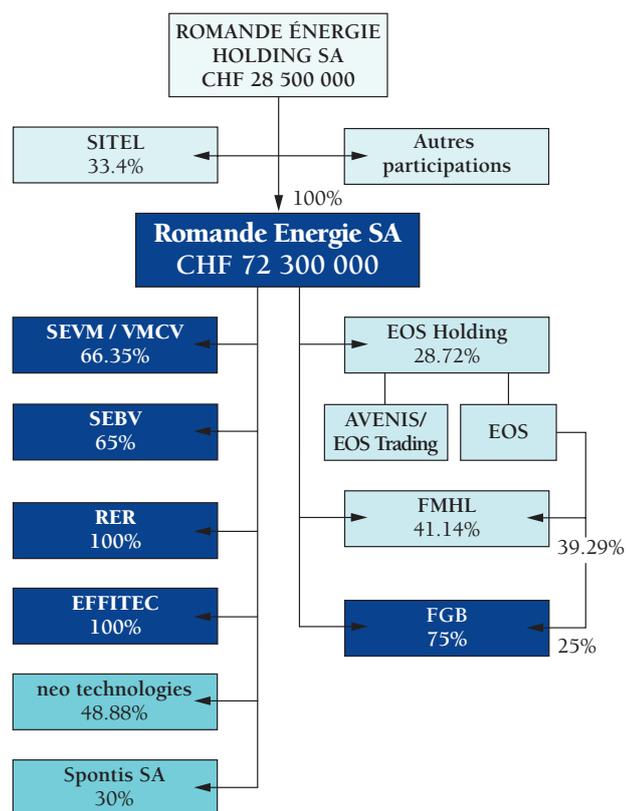
Effitec SA a été créée à fin 2002 pour assurer les contrôles initiaux et périodiques de sécurité des installations électriques dans les bâtiments.

neo technologies SA, fondée au début 2004 avec les Services Industriels de Lausanne et de Lutry, a pour but d'assurer des services informatiques aux partenaires.

Spontis SA a été fondée le 14 mars 2007 par Romande Energie, SIL, Groupe E et les Forces Motrices Bernoises (BKW) pour grouper leurs achats et standardiser leur matériel.

Dans les télécommunications, Romande Energie Holding SA possède 33.4% du capital de **Sitel SA**, les 66.6% restants étant détenus par **Cablecom S.à.r.l.** Sitel gère quelque 77 000 prises de télé-réseau, essentiellement dans le canton de Vaud, ainsi qu'un réseau de télécommunications.

Dans les «autres participations», on trouve les parts de Romande Energie Holding SA dans le capital de nos clients-distributeurs ainsi que dans des domaines connexes.



AVENIS	Sociétés de trading et de commercialisation d'énergie électrique
EOS Trading	
RE Holding	Romande Energie Holding SA
EFFITEC	Contrôle des installations électriques intérieures
EOS Holding	Gestion d'EOS, d'AVENIS/EOS Trading et des autres participations
EOS	Energie Ouest Suisse (production/transport)
FGB	Société des forces motrices du Grand-St-Bernard
FMHL	Forces Motrices Hongrin-Léman SA
neo technologies	Société d'informatique commune à Romande Energie, SI Lausanne et SI Lutry
RER	Romande Energie Renouvelable SA
SEBV	Société électrique du Bas-Valais
SEVM	Société électrique Vevey-Montreux
SPONTIS	Société d'achat commune à quatre entreprises
VMCV	Transports publics Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve, intégrés à SEVM
SITEL	Société interrégionale de télétransmission SA

Etat au 10 avril 2007

REMERCIEMENTS

L'assemblée générale des actionnaires 2006 a été l'occasion de remercier Maître Marc-Henri Chaudet, président de la société jusqu'à cette date, Monsieur Charles-Louis Rochat, Conseiller d'Etat, Messieurs Philippe Jan, André Pugin et Dominique Rigot, tous administrateurs démissionnaires l'année dernière.

Nous leur redisons ici la profonde reconnaissance du Groupe pour leurs éminents services et les multiples qualités dont ils ont fait preuve dans l'exercice de leur mandat.



Romande Energie souhaite jouer un rôle majeur dans un paysage électrique suisse en pleine mutation.

C'est avec un profond sentiment d'honneur et de reconnaissance que j'ai repris la présidence du Groupe Romande Energie, à l'occasion de l'assemblée générale du 19 mai 2006. L'héritage prestigieux que l'on m'a confié, des mains de mon prédécesseur M^e Marc-Henri Chaudet, est à la hauteur des défis que notre entreprise s'apprête à relever. Après quelques mois à la présidence, je suis aujourd'hui convaincu que le Groupe Romande Energie, représentatif de la qualité du tissu industriel et économique du canton de Vaud, est solide et sain. Notre vision est claire et nos chances de succès et de développement sont réelles dans la perspective des importantes mutations à venir.

DES RÉSULTATS 2006 EN LIGNE AVEC NOS ATTENTES

Au vu des activités et des résultats 2006, j'ai pu observer avec satisfaction que Romande Energie met en place les mesures nécessaires pour affronter les défis qui se présenteront à elle, en appliquant avec conviction la stratégie «O.S.E.R.» développée par la direction et arrêtée par le conseil d'administration. Nous disposons de bases stratégiques solides, mises en œuvre par une structure compétente et motivée.

En 2006, le Groupe a intensifié sa préparation à l'ouverture du marché suisse de l'électricité, prévue en 2008. Parmi les faits marquants, je relève la nouvelle baisse des tarifs dont ont bénéficié les clients de Romande Energie. Au total, l'entreprise a réduit ses tarifs de CHF 46 millions entre 2005 et 2006, ce qui a évidemment influencé tant son chiffre d'affaires que sa marge brute opérationnelle. Ce recul était bien entendu pleinement anticipé: il permet désormais à Romande Energie de se positionner de manière très favorable dans le contexte concurrentiel à venir.

PROGRESSION DU COURS DE L'ACTION ET DE LA CAPITALISATION BOURSIÈRE

Autre élément réjouissant, notre Groupe a connu une hausse importante du cours de son titre durant l'année 2006, une tendance qui s'est poursuivie au début 2007. L'action Romande Energie Holding SA a clôturé à CHF 1 668.- au 31.12.2006 contre CHF 1 285.- au

31.12.2005, soit une augmentation de 29.8%. Dans le même temps, le Swiss Market Index (SMI) progressait de 15.8%. En janvier 2007, l'action a atteint son plus haut cours historique, soit CHF 1 895.-.

Cette progression n'est pas due qu'à la très bonne tenue des marchés boursiers et à l'intérêt des investisseurs pour les sociétés électriques suisses. Nous y voyons également le signe tangible de la bonne perception, par ces acteurs exigeants, de la stratégie de Romande Energie, ainsi que de notre capacité à créer de la valeur pour les années futures.

Pour rappel, une convention d'actionnaires a été signée en 2005 entre le canton de Vaud, 51 communes vaudoises et la BCV. Cette convention prévoit un droit de préemption réciproque en cas de vente des actions détenues par l'une ou l'autre de ces parties. En 2006, 79 communes se sont jointes à cette convention. A ce stade, le groupe ainsi formé détient 53.48% du capital-actions.

AUGMENTATION DU DIVIDENDE POUR LA CINQUIÈME FOIS CONSÉCUTIVE

Le conseil d'administration a le plaisir de proposer à l'assemblée générale des actionnaires de verser un dividende de CHF 18.-. Il s'agit de la cinquième hausse consécutive du dividende. En cas d'acceptation de ce dividende par l'assemblée générale, et compte tenu des actions en circulation, le montant des dividendes versé s'élèvera à CHF 19.8 millions, soit un taux de distribution de 20.6% contre 14.2% en 2005. Cette bonne nouvelle pour nos actionnaires est un signe clair de l'excellente santé du Groupe et de sa volonté de continuer à accroître sa valeur.

DES PARTICIPATIONS IMPORTANTES POUR L'AVENIR

Romande Energie est actionnaire à quelque 28.7% d'EOS Holding, qui est engagée dans un important processus de regroupement de ses activités avec celles d'ATEL (Aare et Tessin d'Electricité SA), baptisé Pôle électrique de Suisse occidentale (PSO). Nous souhaitons que le travail important qui s'accomplit dans ce but trouve bientôt sa consécration.

Nos participations dans des sociétés de production, telles celles de 75% dans la Société des forces motrices du Grand-St-Bernard et de 41% dans la société Forces Motrices Hongrin-Léman, en cette période de forte demande d'électricité, sont un apport très intéressant pour le Groupe.

LE DÉBAT SUR L'APPROVISIONNEMENT ÉLECTRIQUE DE LA SUISSE

L'un des enjeux du débat est d'assurer l'approvisionnement énergétique de notre pays pour les quinze prochaines années, ainsi que son indépendance à cet égard. Notre Groupe estime nécessaire de planifier la construction de nouvelles unités de production. Parallèlement, tous les moyens doivent être engagés pour compléter ces unités, qu'il s'agisse des efforts visant à une utilisation plus rationnelle de l'énergie, du développement des énergies renouvelables ou encore du renouvellement des contrats d'approvisionnement à long terme.

DES CHOIX STRATÉGIQUES DÉTERMINANTS EN 2007

Notre solidité financière avérée et notre position forte au cœur d'un marché en pleine évolution sont de sérieux atouts pour aborder l'avenir avec sérénité. Romande Energie joue d'ores et déjà un rôle majeur dans ce contexte, notamment dans la redéfinition du paysage électrique de Suisse occidentale.

Des choix stratégiques déterminants seront opérés en 2007, parmi lesquels je citerai en premier lieu la recherche de collaborations et de partenariats, notamment dans le domaine commercial. Le conseil d'administration est engagé depuis plusieurs mois dans des réflexions intenses à cet égard, aux côtés de la direction générale. En 2008, si le calendrier fédéral est respecté, les entreprises consommant plus de 100 MWh par année pourront choisir leur fournisseur d'électricité. Romande Energie est persuadée que cette échéance est davantage porteuse d'opportunités que de risques. Elle est également convaincue que des alliances avec d'autres acteurs seront nécessaires et profitables.

Ces prochains mois apporteront les réponses aux questions qui demeurent ouvertes, mais une chose est d'ores et déjà certaine: en 2008, le paysage électrique suisse

aura changé et nous comptons bien figurer parmi les entreprises qui auront su négocier de manière appropriée ce virage important.

A quelques mois d'une ouverture du marché tant attendue, j'adresse mes plus vifs remerciements aux membres du conseil d'administration pour leur soutien sans faille, ainsi qu'au directeur général et à tous les membres de la direction qui mènent Romande Energie avec détermination et professionnalisme, vers un futur qui s'annonce sous d'excellents auspices. Mes remerciements vont également à toutes les collaboratrices et à tous les collaborateurs, dont l'engagement enthousiaste et compétent permet la réussite et le développement de notre Groupe. Finalement, je remercie l'ensemble des actionnaires dont la confiance et l'appui, indispensables au succès de notre Groupe, sont une motivation permanente.



M^e Guy Mustaki
Président du conseil
d'administration

En 2006, Romande Energie a accéléré sa préparation à l'ouverture du marché.

Après les annonces stratégiques faites en avril 2006, il s'agissait pour Romande Energie de démarrer la première phase de concrétisation de la mission donnée par le conseil d'administration. Nous avons travaillé sur plusieurs fronts, avec en point de mire la libéralisation du marché suisse de l'électricité annoncée pour 2008.

TRÈS BONS RÉSULTATS, MALGRÉ LA PRESSION SUR LES MARGES

Les résultats reflètent comme prévu les efforts réalisés pour rendre nos tarifs encore plus compétitifs avec une baisse de chiffre d'affaires de l'ordre de CHF 16 millions.

Ce recul a été partiellement compensé par l'augmentation des volumes qui s'explique par une progression de la consommation sur le réseau de Romande Energie et par les autres ventes d'énergie sur le marché. En considérant uniquement le volume d'énergie distribuée sur le réseau du Groupe, on constate une progression de 15 GWh (+0.6%). L'augmentation de 59 GWh de la production propre a atténué l'impact de la hausse de la consommation.

Les frais en relation avec les achats d'énergie sont en augmentation de CHF 11.5 millions (+7.4%) par rapport à 2005. Cette hausse résulte surtout de l'explosion des prix d'achat sur le marché européen de l'électricité (EEX).

Les effets cumulés de la baisse des tarifs et de l'augmentation du prix d'achat de l'électricité, compensés par la bonne maîtrise des coûts, conduisent à une réduction de 13.2% de l'EBITDA, à CHF 140.5 millions.

CONFIRMATION DE LA MAÎTRISE DES COÛTS

Parmi les différentes mesures prises en 2006, il faut mentionner le développement de nouveaux produits, la mise en œuvre d'un plan d'augmentation de l'efficacité sur 5 ans, des audits internes permettant d'améliorer les processus de gestion et un suivi encore plus précis des projets, ainsi qu'une gestion rigoureuse des opportunités et des risques. Nous avons ainsi amélioré l'efficacité opérationnelle au sein de l'entreprise et nous poursuivrons dans cette voie.

En 2006, nous avons réduit les charges de personnel de CHF 1.2 million, soit 1.3%, bien entendu sans licenciements, ce qui a permis de perpétuer la bonne maîtrise des coûts des récents exercices.

Ces efforts doivent toutefois s'opérer dans le souci de garantir une sécurité et une qualité d'approvisionnement optimales, tout en offrant à nos clients des produits innovants et compétitifs. Il s'agit là d'un défi permanent que nous devons relever ces prochaines années. Pour y parvenir, nous disposons d'un personnel qualifié et motivé et nous nous appuyons sur des nouveaux outils de gestion, par exemple en matière de gestion du patrimoine. Dans ce domaine, une phase de réflexion approfondie a conduit à une réorganisation importante menée par notre Unité d'Affaires Distribution. La nouvelle structure est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2007 et les premiers fruits concrets sont attendus dès l'exercice 2007. D'autres outils vont être mis en place en 2007, notamment dans la gestion du portefeuille énergie.

EXCELLENTE CONTRIBUTION DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Les revenus des sociétés associées proviennent pour l'essentiel de la participation dans EOS Holding SA et dans FMHL. En 2006, la contribution d'EOS au résultat du Groupe a ainsi été de CHF 15.7 millions, contre CHF 9.3 millions en 2005. Ce résultat excellent démontre qu'EOS a su pleinement profiter, entre autres, de la hausse des prix sur le marché de l'électricité.

BÉNÉFICE NET EN BAISSÉ

Le bénéfice net est en baisse de CHF 27.3 millions, soit 21.9%, par rapport à l'exercice précédent. Pour rappel, ce dernier avait profité d'une correction de valeur positive de CHF 16.5 millions sur notre participation dans la Société des forces motrices du Grand-St-Bernard, comptabilisée en produits dans les comptes de l'exercice 2005. Mis à part cet effet, la baisse du bénéfice net résulte essentiellement des baisses volontaires de tarifs et de l'augmentation des prix d'approvisionnement sur les marchés suisse et européen.

ROMANDE ÉNERGIE VEUT JOUER UN RÔLE CLÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En décembre 2006, le Groupe a créé Romande Energie Renouvelable SA, société entièrement dédiée à la production d'électricité à base de nouvelles énergies renouvelables (mini-hydraulique, solaire, éolien et biomasse). Cette démarche s'inscrit dans notre volonté de contribuer activement au développement durable, dans une vision de proximité. Parallèlement, Romande Energie poursuit ses efforts de sensibilisation et de promotion du courant vert, que ce soit à travers ses engagements de sponsoring (Paléo Festival Nyon), ses actions didactiques sur Internet (Explorateurs de l'Energie) ou son offre commerciale (Vivonatur) qui connaît un succès croissant.

Pour 2007, nous avons décidé de mettre en œuvre un programme visant à utiliser de manière plus rationnelle l'énergie (électricité, chauffage-climatisation, carburant) consommée au sein de notre entreprise, avec un objectif de réduction de la consommation de 3% dès la première année. Il nous paraît en effet essentiel de montrer l'exemple, puisque nous préconisons une utilisation plus rationnelle de l'énergie par nos clients.

UNE CAMPAGNE D'IMAGE PROCHE DE NOS CLIENTS

Parmi les faits marquants de l'année 2006, il convient de mentionner notre campagne de publicité institutionnelle de l'automne dernier. Au travers de ces visuels, nous avons voulu exprimer des valeurs de proximité et de contribution au bien-être, éléments clés de notre positionnement. Nous avons également intensifié nos relations avec les médias, afin de participer plus activement aux débats qui préfigurent l'avenir de notre domaine d'activité.

DERNIÈRE LIGNE DROITE AVANT L'OUVERTURE DU MARCHÉ

En 2007, Romande Energie affinera sa stratégie en vue de l'ouverture du marché, prévue en 2008, sur les quatre axes annoncés en avril 2006: ouverture, solidité, efficacité et responsabilité (stratégie «O.S.E.R.»). Divers projets se poursuivront ou aboutiront dans le courant de l'année, notamment dans le domaine des partenariats, de la production et des investissements dans le réseau, ainsi que dans le développement de notre offre commerciale.

S'agissant des partenariats à venir, la direction générale bénéficie d'un soutien très fort du conseil d'administration et les discussions se sont intensifiées depuis quelques mois. Nous espérons être à même de prendre des décisions dans la première partie de l'année, même s'il n'est pas toujours aisé de concilier les visions stratégiques et les missions des différents partenaires potentiels. En adoptant une position ouverte et ambitieuse, nous souhaitons profiter pleinement de l'élan de l'ouverture du marché.

Romande Energie sera prête en 2008, année qui marquera probablement l'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité (LApEl). Nous nous réjouissons de poursuivre notre développement dans un contexte nouveau, en conciliant le respect de notre mission d'intérêt public et les attentes de nos actionnaires et de nos clients.

Pour terminer, je souhaite remercier très sincèrement le conseil d'administration pour sa précieuse confiance, basée sur un dialogue permanent et des échanges constructifs. Mes remerciements s'adressent également à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, car je suis fier et reconnaissant de l'engagement important qui a été le leur tout au long du présent exercice. Tous ensemble, j'en suis convaincu, nous atteindrons les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés.



Pierre-Alain Urech
Directeur général







ZONE DE DISTRIBUTION

Les sociétés du Groupe alimentent la clientèle domiciliée sur le territoire de 319 communes dans les cantons de Vaud, Valais, Fribourg et Genève.

Cantons	Communes
Vaud	311
Valais	5
Fribourg	2
Genève	1
Total	319

Soit 302 communes desservies par Romande Energie, 12 par la Société électrique Vevey-Montreux et 5 par la Société électrique du Bas-Valais.

AMÉNAGEMENTS DE PRODUCTION

Les ouvrages ont fait l'objet de campagnes de maintenance usuelle. Parmi les travaux plus conséquents, signalons:

- Le remplacement des équipements de commande (démarrage, régulation, arrêt) à la centrale des Clées.
- La révision de la vanne et des réfrigérants d'un groupe à l'usine de Montcherand.
- La révision d'un groupe au Pont-de-la-Tine.
- La révision de la petite centrale de Rivaz.

Dans le but de rationaliser l'entretien et la maintenance de la plupart de nos aménagements, nous avons confié ces tâches à HYDRO Exploitation SA depuis le 1^{er} janvier 2007. Romande Energie reste naturellement propriétaire des ouvrages, mais elle bénéficie ainsi des synergies résultant de la communauté de maintenance créée au sein d'HYDRO Exploitation SA, qui est déjà en charge des usines d'EOS, de Grande Dixence SA et des Forces Motrices Valaisannes SA.

Les concessions hydrauliques de l'usine de Sembrancher arrivant à leur terme, l'aménagement a été remis en fin d'année 2006 à une société créée à cet effet, dans laquelle Romande Energie a maintenu une participation. Forces Motrices de Sembrancher SA compte ainsi quatre actionnaires:

Commune d'Orsières	50.1%
Commune de Sembrancher	19.3%
Forces Motrices Valaisannes SA	10.0%
Romande Energie SA	20.6%
Total	100%

Romande Energie continue donc à profiter d'une partie de la production de cet ouvrage, qui s'élève au total, en moyenne multiannuelle, à 53 GWh.

DISTRIBUTION

L'Unité d'Affaires Distribution a commencé à s'organiser en fonction du concept de l'Asset management (gestion des actifs).

L'Asset management se définit comme «l'ensemble des processus métiers qui créent une valeur économique maximale pour un parc d'actifs physiques donné, en équilibrant la performance opérationnelle du parc avec son coût de vie et son profil de risque agréé et accepté par tous les acteurs concernés».

Un Asset management efficace requiert:

- L'identification des risques liés au parc, et leur évaluation comme point de départ pour toute décision concernant le parc.
- La maîtrise et le contrôle des investissements et des coûts d'exploitation pendant toute la durée de vie des actifs.
- La focalisation sur la performance du parc et non pas sur les activités de maintenance.

Une bonne gestion des réseaux s'appuie sur la définition claire des rôles qui optimiseront conjointement l'efficacité économique des actifs de l'entreprise. Ces rôles peuvent correspondre aux entités organisationnelles. La gestion du patrimoine doit mettre en balance **la rentabilité du réseau, la qualité attendue par les clients, les exigences du régulateur et la sécurité du réseau**. Pour faire cela, une séparation entre les processus de service et ceux liés à la gestion des actifs est nécessaire.

L'Unité d'Affaires Distribution a ainsi été organisée le 1^{er} janvier 2007 en quatre secteurs:

- Asset Manager Distribution.
- Service Conception.
- Service Construction.
- Service Exploitation.

Les premiers résultats, en termes de performances (qualité de la fourniture) et en termes financiers, devraient déjà être perceptibles en 2007. L'objectif est de se rapprocher progressivement des «best practices» européennes, sans sacrifier la qualité de notre service.

RÉSEAUX

De très nombreux travaux ont été effectués pour la maintenance, le renforcement et l'extension de nos réseaux de distribution.

On signalera tout particulièrement:

- Des travaux préparatoires à l'élévation de la tension à 20 kV sur la Riviera, dans le Chablais et dans la région de Montcherand. Il faut également prévoir à cette occasion les alimentations temporaires et de secours qui devront être utilisées pendant ces opérations, qui se dérouleront entre 2007 et 2009.
- Les grands travaux d'extension du réseau pour l'alimentation de nouvelles zones industrielles, artisanales ou d'habitation en de nombreux endroits.
- En collaboration avec EOS, la réalisation extrêmement importante d'un nouveau poste 125/20 kV à Crans-près-Céligny, apportant un renforcement non seulement bienvenu, mais indispensable sur cette partie de La Côte. Il s'agit ici de l'aboutissement d'années d'études et de procédures. L'investissement de Romande Energie se monte à CHF 9.8 millions.
(Voir photo en page 14)
- La réfection en cours du poste 125/20 kV de Collombey.
- Les travaux préparatoires à la construction d'un nouveau poste 125/20 kV à Etoy, poste qui bénéficiera également à la Société électrique des forces de l'Aubonne (SEFA).
- Le passage du réseau de Leysin à 10 kV, avec la construction d'une station à Ai, en relation avec l'installation de canons à neige.
- La réalisation de plusieurs études et chantiers en rapport avec les prescriptions de l'ORNI (ordonnance fédérale sur la protection contre le rayonnement non ionisant) qui concernent les postes et stations, en particulier.

CRÉATION DE ROMANDE ÉNERGIE RENOUVELABLE SA

En août 2006, le conseil d'administration de Romande Energie a confirmé sa stratégie en matière d'énergies renouvelables en décidant la création d'une société active dans ce domaine.

La nouvelle société a été dotée dès sa phase de démarrage d'un crédit d'investissements de CHF 10 millions pour soutenir des projets concrets dans les domaines de la mini-hydraulique, du solaire, de la biomasse et de l'éolien.

La mission générale de cette entité peut se décrire comme suit:

- Contribuer activement au développement et à la promotion des nouvelles énergies renouvelables.
- Renforcer et concrétiser l'engagement de Romande Energie comme entreprise responsable.
- Investir dans des sociétés de production d'électricité issue des nouvelles énergies renouvelables.
- Mettre à disposition de Romande Energie l'éco-électricité lui permettant de proposer des produits correspondant aux attentes de sa clientèle.

A peine la société fut-elle créée que des projets et propositions lui sont parvenus de toutes parts, démontrant ainsi les attentes du public et des particuliers. 22 projets sont présentement à l'étude, à des stades différents. Les installations visées seront présentées au fur et à mesure de leur réalisation.



Nouveau poste de Crans-près-Céligny



L'année 2006 constitue non seulement une année de consolidation des activités de l'Unité d'Affaires Marketing et Vente, mais également une année de préparation stratégique à l'ouverture du marché, attendue pour 2008.

La maturité des activités commerciales et marketing du Groupe Romande Energie est perceptible, tant par les résultats atteints que par les prestations fournies à la clientèle et les programmes marketing initiés.

Les activités de gestion du portefeuille énergie (achats-ventes) prennent désormais une place prépondérante dans les résultats du Groupe. La stratégie d'approvisionnement proposée par l'Unité d'Affaires Marketing et Vente au Risk Management Group Energie, puis validée par le conseil d'administration, et la gestion du portefeuille qui en découle, sont largement maîtrisées.

Les préparatifs stratégiques et opérationnels relatifs à l'ouverture du marché ont représenté une part importante, quoique peu apparente, des travaux menés par l'Unité d'Affaires, la campagne publicitaire «*Quelle que soit votre idée du bien-être, nous fournissons l'énergie*» étant la partie visible de ces travaux.

LES VENTES EN 2006

Le total de l'énergie distribuée sur nos réseaux en 2006 s'est élevé à 2 615 GWh (2005 : 2 599 GWh), et le total de l'énergie livrée à 2 811 GWh (2005 : 2 690 GWh) si l'on tient compte des ventes hors réseau. Ces chiffres correspondent à une légère augmentation par rapport à l'année précédente, mais sont en retrait par rapport à nos prévisions budgétaires. Le chiffre d'affaires réalisé uniquement par les ventes d'énergie représente un montant de CHF 394 millions.

Ce résultat des ventes d'énergie, en demi-teinte, est à imputer aux conditions climatiques 2006 qui ont été très irrégulières, avec un tout début d'année plutôt froid, un mois de juillet caniculaire, un automne et un début d'hiver extrêmement doux.

Les ventes importantes à nos clients-distributeurs, qui ont manqué d'eau pour leur production propre, et les bonnes conditions économiques qui sont visibles sur la consommation des clients industriels et professionnels, ont certes compensé la baisse de consommation des

ménages. Cependant, globalement, la hausse du volume d'énergie distribuée est modeste, alors que le chiffre d'affaires est logiquement en retrait de CHF 19.6 millions, en raison de la baisse voulue de nos tarifs à la clientèle au 1^{er} janvier 2006.

La vente des prestations libéralisées des gammes ADDVANTA¹⁾ pour la clientèle professionnelle et *addvivo*¹⁾ pour la clientèle résidentielle représente en 2006 un chiffre d'affaires de CHF 13.5 millions, en hausse de plus de 30% par rapport à 2004 et en légère baisse (moins de 7%) par rapport à 2005, qui constituait une année exceptionnelle. Il faut aussi relever que certaines prestations ont été abandonnées en 2006 par manque de rentabilité, ce qui a eu un impact sur le chiffre d'affaires réalisé.

GESTION D'ÉNERGIE ET APPROVISIONNEMENT EN 2006

La gestion du portefeuille d'énergie à court, moyen et long termes revêt un caractère essentiel pour le Groupe Romande Energie, eu égard en particulier au profil court de notre portefeuille (davantage d'énergie distribuée que la somme de notre production propre et de nos contrats d'achats à long terme). Dès lors, une fois la stratégie proposée au Risk Management Group Energie et validée par le conseil d'administration, la gestion du portefeuille, qui prend forme avec la tactique de hedging (couverture du risque), constitue l'essentiel des travaux effectués dans le respect des limites de risques et de compétences fixées.

Sur le marché de l'énergie en gros, et en particulier à la bourse d'échange d'énergie de Leipzig (EEX) où nous sommes actifs au travers de notre mandataire, Aveniris, l'année 2006 a connu des fluctuations importantes dues à la fois aux incertitudes politiques et économiques, à l'évolution des taxes CO² et aux conditions climatiques.

Le prix du Spot (énergie à court terme négociée de manière horaire) à fin décembre 2006 était plus bas qu'en début d'année d'environ 2.5 ct/kWh pour l'énergie en ruban et 5.5 ct/kWh pour l'énergie de pointe. Le mois de juillet a connu des prix élevés en raison de la crainte de la canicule; le record a toutefois été atteint en novembre avec un prix record de 3.87 CHF/kWh lors de la grande panne européenne (qui n'a fort heureusement pas touché notre pays).

1) Energie verte, sécurité électrique, conseil en utilisation de l'énergie, éclairage public, gestion d'infrastructures en moyenne tension.

Les prix du Forward pour les années à venir (énergie à moyen terme selon des profils standard) ont connu une hausse de l'ordre de 25% durant le premier trimestre, avant de se stabiliser durant le reste de l'année, malgré des fluctuations conjoncturelles significatives.

Par ailleurs, élément nouveau en 2006 pour le marché suisse, les coûts de transit imposés aux frontières ont eu une répercussion haussière directe d'environ 1 ct/kWh sur les prix d'achat Spot et Forward.

Notre approvisionnement comporte toujours trois composantes principales, soit:

- Les contrats à long terme, principalement avec EOS (1 270 GWh) et, dans une moindre mesure, avec Tamoil - Raffinerie de Collombey (100 GWh).
- Les achats réalisés sur le marché Spot et les hedgings, au travers d'Avenis et de contrats bilatéraux (941 GWh).
- La production provenant de nos propres centrales hydro-électriques et de nos participations (499 GWh en 2006 contre 440 GWh en 2005).

En raison d'une météorologie désordonnée en 2006 et notamment d'une hydrologie très irrégulière au cours de l'année, notre production propre a été légèrement en retrait par rapport à nos prévisions, mais en hausse de 13% par rapport à une année 2005 médiocre.

RÉALISATIONS MAJEURES EN 2006

«*Quelle que soit votre idée du bien-être, nous fournissons l'énergie*» positionne clairement la proposition de valeur que Romande Energie veut offrir à sa clientèle. Sous cette bannière, c'est le confort et le bien-être chez soi pour la clientèle résidentielle et l'utilisation rationnelle de l'énergie pour la clientèle professionnelle, que nous souhaitons fournir.

En effet, c'est assurément cette campagne publicitaire d'envergure qui a constitué le message le plus visible pour notre clientèle. Cette campagne s'est déroulée à l'automne en deux phases de 15 jours, dans la presse écrite et par affichage.

Vu que cette campagne sera répétée et déclinée de différentes manières, les résultats concrets en seront perceptibles sur le long terme. A ce stade, suite à une étude post-test réalisée par l'institut IHA, on sait que plus de 70% de la population vaudoise a vu au moins une fois cette campagne et que la majorité l'associe à Romande Energie. Ces résultats sont excellents, d'autant plus que nos messages principaux de positionnement (attributs de la campagne) sont compris et énoncés par plus de 80% des personnes interrogées.

Vous trouverez dans ce rapport en pages 18 et 19, les créatifs de cette campagne.

Mais l'évolution majeure au bénéfice de notre clientèle, fut évidemment la nouvelle baisse des tarifs de CHF 16 millions, qui est venue compléter la première baisse en 2005 de CHF 30 millions annualisés. Cette deuxième étape s'inscrit dans la volonté du Groupe Romande Energie de fournir des prix compétitifs à ses clients, tout en assurant la garantie d'un approvisionnement fiable et la pérennité de l'entreprise à moyen et long termes.

Cette baisse a bénéficié pour les deux tiers, soit CHF 10 millions, à la clientèle professionnelle, aux industriels, grands commerces, PME et artisans avec, pour ces clients, des baisses s'échelonnant entre 5 et 10%.

La clientèle résidentielle a profité d'un tiers de cette baisse, soit CHF 6 millions, ce qui constitue une baisse de l'ordre de 5% ou 1 ct/kWh.

Le renforcement constant de la gestion de la relation avec notre clientèle représente un axe fort des activités de l'Unité d'Affaires. Parmi les éléments clés, on peut citer:

- La visite de la quasi-totalité de notre clientèle éligible (en 1^{ère} étape de l'ouverture du marché) par notre force de vente, qui avait pour objectif de sensibiliser les artisans, commerçants et indépendants à une utilisation rationnelle de l'énergie, alors que les plus grands clients (PME et industriels) ont fait l'objet d'une approche encore plus personnalisée et différenciée visant à l'optimisation de la gestion de la chaîne énergétique, et ceci au travers de nombreux contacts. Les prestations ADDVANTA et **addvivo**^{Pro} ont contribué à apporter des solutions concrètes à ces clients.

- La gestion de la clientèle résidentielle, qui a fait l'objet d'une attention toute particulière basée sur la qualité et la rapidité des réponses fournies aux 100 000 appels des clients ainsi qu'aux plus de 40 000 courriers, fax et e-mails. Le service était complété par un site Internet constamment mis à jour qui a généré en 2006 près de 170 000 visites.
- Le recentrage des prestations libéralisées, qui a eu pour but de se focaliser sur celles qui sont proches du kWh et celles à fort pouvoir de fidélisation. Ainsi, les gammes **ADDVANTA** et **addvivo** sont désormais plus resserrées (une douzaine de produits contre une quinzaine auparavant) et rentables. L'impact de ce resserrement de gamme sur le chiffre d'affaires réalisé a somme toute été faible, puisque inférieur à un million de francs sur un chiffre d'affaires global de CHF 13.5 millions en 2006. A noter qu'en 2006, les prestations **vivotherm** (solutions de rénovation des installations de chauffage électrique et promotion de la pompe à chaleur) et **LUMINIS** (solutions de mises en lumière et d'éclairage public principalement pour les communes) ont connu un vif succès.
- Un renforcement des activités de sponsoring au service du positionnement de Romande Energie auprès de sa clientèle et de la mise en valeur des prestations fournies. Le Festival **LUMINIS** a connu une fois de plus une pleine réussite et constitue maintenant le plus important événement régional de fin d'année. Notre partenariat à l'innovation avec le Paléo Festival Nyon a permis de valoriser nos métiers et notre sensibilité environnementale, ce qui a contribué à la nomination de ce festival comme le festival le plus respectueux de l'environnement en Suisse. Les Explorateurs de l'Energie continuent d'attirer les jeunes de 8 à 12 ans avec, cette année, la coproduction d'émissions de télévision à la Télévision Suisse Romande.

L'ANNÉE 2007

Après une année 2006 à la fois riche en réalisations et intense en travaux de réflexions stratégiques, l'année 2007 sera une année où il faudra compter sur toutes les ressources de l'Unité d'Affaires Marketing et Vente pour finaliser la préparation opérationnelle de l'ouverture du marché.

La proactivité stratégique et opérationnelle sera essentielle pour le succès des activités commerciales et de gestion d'énergie. Par ailleurs, d'éventuels partenariats vont peut-être renforcer les opportunités. Dans tous les cas, l'engagement des collaboratrices et collaborateurs de l'Unité d'Affaires Marketing et Vente du Groupe sera un élément clé de réussite.



Quelle que soit votre idée du bien-être, nous fournissons l'énergie.

«Quelle que soit votre idée du bien-être, nous fournissons l'énergie.»

Romande Energie se place au cœur de la vie de sa clientèle. Au travers de cette campagne, nous avons mis en scène les petits plaisirs de la vie quotidienne rendus possibles grâce à la performance de la fourniture électrique et à la qualité du service de Romande Energie. Au-delà de la maîtrise technique, il y a une entreprise à visage humain proche de ses clients, à la source du bien-être et du confort qu'elle leur procure.



Quelle que soit votre idée du bien-être, nous fournissons l'énergie.



Quelle que soit votre idée du bien-être, nous fournissons l'énergie.





Quelle que soit votre idée du bien-être, nous fournissons l'énergie.



Quelle que soit votre idée du bien-être, nous fournissons l'énergie.





SPONTIS, STANDARDISATION DU MATÉRIEL ET COMMANDES GROUPÉES

La situation a évolué pour parvenir, en mars 2007, à la création de la société Spontis SA, commune à Romande Energie, au Groupe E, aux Forces Motrices Bernoises (BKW) et aux Services Industriels de Lausanne. En 2006, l'activité opérationnelle de Spontis a continué de se développer, ceci au bénéfice de ses membres. Les achats réalisés par Romande Energie à travers cette plate-forme se sont élevés à CHF 20 millions.

EFFITEC SA, CONTRÔLE DES INSTALLATIONS INTÉRIEURES

Notre société de contrôle des installations intérieures a beaucoup investi en 2006 dans la formation de ses collaborateurs et dans des spécialisations qui lui permettront de se démarquer sur ce marché.

Effitec SA a ainsi obtenu l'accréditation à la norme internationale ISO 17 020 qui lui ouvre le marché à d'importantes installations.

Interventions et travaux administratifs

	2006	2005
Nombre de contrôles effectués	4 637*	6 230
Rapports de non conformité	3 328	3 407

* La diminution des contrôles effectués s'explique par le temps important consacré en 2006 à la formation et à la spécialisation professionnelles.



Durant l'année 2006, nous avons poursuivi activement notre politique des ressources humaines, afin de promouvoir une culture d'entreprise adaptée, motivante et novatrice.

Objectifs stratégiques	Initiatives	Actions
1. Équité interne	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'équité interne entre les fonctions en ce qui concerne les salaires et les autres prestations. 	<ul style="list-style-type: none"> Un nouveau système de classification des rôles a été finalisé pour une mise en application le 1^{er} janvier 2007. Le nouveau concept de rémunération a été approuvé par le conseil d'administration, pour une mise en application le 1^{er} janvier 2007. Le système d'entretiens annuels de bilan et de progrès et de fixation des objectifs a été révisé, pour une mise en application le 1^{er} janvier 2007.
2. Développement des compétences	<ul style="list-style-type: none"> Permettre aux collaboratrices et collaborateurs de se développer professionnellement et personnellement. Assurer l'adéquation des compétences du titulaire à son rôle. 	<ul style="list-style-type: none"> L'offre de formation interne a été consolidée. Deux cursus de formation pour les cadres supérieurs et managers de deuxième échelon ont été mis en place. Un nouveau concept de gestion de la relève a été élaboré, pour une mise en application en 2007.
3. Communication	<ul style="list-style-type: none"> Assurer un échange d'informations ouvert et transparent entre les différents niveaux hiérarchiques. Avoir des collaboratrices et collaborateurs bien informés. 	<ul style="list-style-type: none"> Le deuxième sondage effectué auprès du personnel a débouché sur un certain nombre d'actions d'amélioration avec l'implication des collaboratrices et collaborateurs. La coordination entre la communication interne et externe est optimisée. Le nouveau concept du journal interne «EntREprise» amène une meilleure compréhension des défis et des différentes facettes de l'entreprise.
4. Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Réitérer l'exceptionnel résultat obtenu l'année précédente en limitant le taux de fréquence des accidents professionnels à 2.6% (20 accidents). 	<ul style="list-style-type: none"> Tous les responsables sont formés sur les thèmes de la sécurité. Des audits de sécurité sont effectués régulièrement dans tous les secteurs de l'entreprise. Différentes campagnes de sensibilisation à la problématique des accidents professionnels et non professionnels ont été lancées auprès du personnel. Notre ingénieur responsable de la sécurité au travail a soutenu et coaché les responsables en matière de sécurité.

En matière de sécurité au travail, les efforts soutenus de tous ont permis une sensible diminution de la gravité des accidents, respectivement des coûts directs et indirects y relatifs. En effet, le nombre d'accidents provoquant des absences de plus de 3 jours a diminué cette année. Il représente 38% de nos accidents par rapport à 76% en 2005. Cela se traduit par une baisse de 35.2% du nombre d'heures d'absence comparativement à 2005. Toutefois, l'objectif exprimé en nombre de cas n'a pas été pleinement atteint puisque nous déplorons 24 accidents, par rapport à un objectif maximum de 20.

Ces chiffres encourageants, résultant de notre forte politique de prévention, nous permettent à nouveau de nous positionner parmi les entreprises exemplaires de la branche (benchmark entreprises électriques romandes, données SUVA).

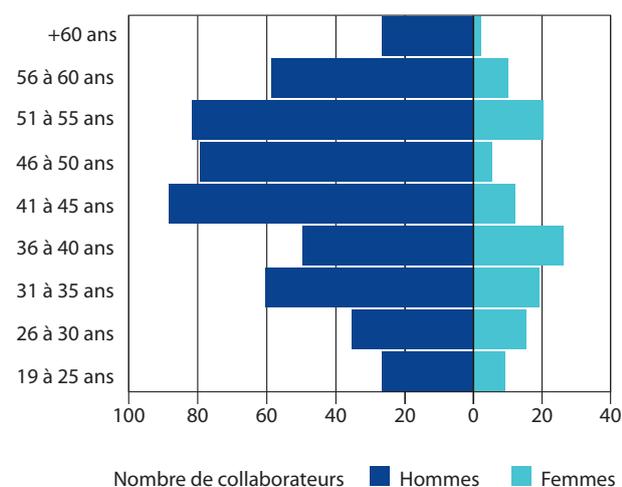
Quelques chiffres clés	2006	2005
Absences maladie en %	2.6	2.88
Turnover en %	13.17*	6.65

*7.66% sans l'effet de la sous-traitance à HYDRO Exploitation SA

Ancienneté moyenne*	14.31	14.23
Age moyen*	43.65	43.54

*en années

Tranches d'âges du personnel par sexe



CAISSE DE PENSIONS DE ROMANDE ÉNERGIE

Le personnel de Romande Energie est affilié pour la prévoyance professionnelle auprès de la Caisse de pensions de Romande Energie, institution totalement autonome.

Au 31.12.2006:

- La Caisse compte 600 assurés actifs et 600 bénéficiaires de rentes.
- La fortune disponible se monte à CHF 456.3 millions, pour des engagements de CHF 392.6 millions. Les réserves techniques s'élèvent à CHF 50.5 millions.
- Le degré de couverture selon l'article 44 OPP2 s'élève à 116.2%.
- Le mode de financement est la primauté des cotisations.
- L'intérêt octroyé sur les avoirs des actifs durant l'année 2006 s'est élevé à 4%.

FONDATEURS PATRONALES DE PRÉVOYANCE

Le personnel de Romande Energie bénéficie de prestations au travers de deux Fondations patronales. Les buts de ces deux institutions sont d'aider les membres du personnel de Romande Energie à faire face aux conséquences économiques pouvant découler de la retraite, du décès, de la maladie, d'accidents ou de tout événement dont les collaboratrices et collaborateurs ne sont pas responsables. La fortune de ces deux Fondations s'élève au 31.12.2006 à CHF 13 millions.

SERVICES GÉNÉRAUX

Les services généraux gèrent toutes les activités hors du core business. Celles-ci regroupent les prestations suivantes: l'intendance, qui gère la logistique interne, la technique et la conciergerie de tous nos bâtiments; une imprimerie pour les besoins internes et externes; une centrale véhicules qui gère notre parc de véhicules et engins spéciaux; un atelier et un garage dotés d'artisans en mécanique, serrurerie, gravage et électrotechnique.



Le processus de gestion des risques fournit deux fois par année au comité Finances et Audit du conseil d'administration un rapport sur les risques majeurs, complété d'une approche de leur degré de maîtrise. La fonction Risk management intègre la gestion de crise, la gestion du portefeuille d'assurances et celle des risques des projets.

PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

La gestion des risques est un processus continu faisant l'objet d'une synthèse deux fois par année. Un représentant de chaque Unité d'Affaires est délégué à cet effet. Il est invité à participer à une première séance d'information ayant pour but de fixer les objectifs de la mise à jour des risques et d'échanger les informations liées aux changements survenus depuis la dernière révision. La revue des risques est ensuite organisée sous forme d'ateliers ou de séances entre le correspondant de l'Unité d'Affaires et le responsable de la gestion des risques. Chaque correspondant établit un tableau avec la description de chaque risque, l'évaluation de ses impacts, la probabilité de survenance, l'évolution depuis la dernière révision et les mesures envisagées pour les maîtriser. Chaque tableau est complété d'un rapport reprenant les points principaux et sert de base à la synthèse destinée au comité de direction. Les risques majeurs de l'entreprise découlent de cette analyse et sont repris dans un document à l'attention du comité Finances et Audit du conseil d'administration.

CARTOGRAPHIE DES RISQUES

La cartographie des risques de l'entreprise est réalisée pour chaque unité d'affaires selon une classification commune: risques opérationnels, financiers, d'image, environnementaux, stratégiques, de contrepartie, ressources humaines, approvisionnement. En fonction du type de risques, qualitatif ou quantitatif, le processus de gestion est différent.

La représentation habituelle des risques selon la gravité et la probabilité a été complétée par l'analyse de l'impact du risque en fonction du niveau de maîtrise. Cette approche complémentaire est nécessaire pour les risques à très faible probabilité, comme la rupture d'un ouvrage par exemple, pour évaluer les mesures prises et si des actions complémentaires sont nécessaires.

CELLULE DE CRISE

Un concept général de gestion de crise a été approuvé par la direction et préconise la mise en place d'une organisation générale de gestion des situations pouvant affecter l'entreprise. Différents scénarios servent de base à l'élaboration des plans de continuité. Dans ce contexte, une organisation spécifique pour les crises affectant la distribution d'énergie a été testée sous la forme d'un exercice mettant en œuvre la «cellule de traitement des urgences». Cet exercice a mis en évidence des points d'amélioration sur le fonctionnement de l'équipe et l'organisation.

GESTION DES RISQUES DES PROJETS

L'approche de la gestion des projets par les risques a été renforcée en mettant sur pied deux ateliers de formation destinés au service Conception/Bureau d'études. Ceci a permis de constituer une première bibliothèque de risques spécifiques aux réalisations de postes de transformation, de lignes haute tension ou de modernisation des centrales de production.

ASSURANCES

Le processus de gestion des assurances a été revu afin de préciser les rôles des différents services de l'entreprise et du courtier qui a la gestion du portefeuille d'assurances. Les assurances sont rattachées au Risk manager depuis 2006.

Une première étude de faisabilité d'une captive de réassurance a été initiée en 2006. Cette forme de transfert alternatif des risques pourrait s'avérer intéressante du point de vue d'un lissage de la sinistralité notamment.

La politique de rétention (franchises) est fonction des capacités financières de l'entreprise et de la sinistralité générale. En 2006, le seuil de rétention a été dépassé en raison principalement d'un sinistre important survenu dans l'usine de Pallazuit.

L'assurance responsabilité civile de l'entreprise a été réadaptée, de même que celles liées aux ouvrages d'accumulation pour tenir compte de l'évolution liée à ce type de risques.



AUDITS RÉALISÉS POUR L'ANNÉE 2006

Pour le détail de ces audits, nous renvoyons le lecteur au point 3.7 du chapitre Gouvernement d'entreprise, à la page 44 du présent rapport.

SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

Les modifications apportées au code des obligations, notamment aux articles 728a al 1, 728b et 663, nécessitent la mise en place d'un système de contrôle interne (SCI) opérationnel au 1^{er} janvier 2008. Ce projet a été lancé à fin 2006 pour répondre aux nouvelles dispositions.

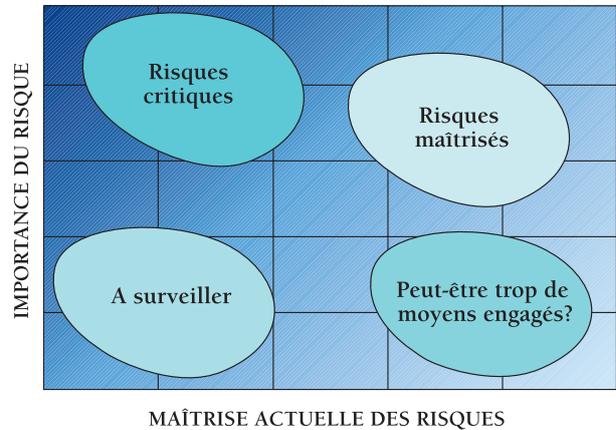
L'audit interne, qui a pour mission de «vérifier le fonctionnement du contrôle interne», pourra dès 2008 s'appuyer sur le SCI mis en place pour établir son programme d'audit et focaliser les efforts sur les éléments les plus importants de l'entreprise.

L'organe de révision devra juger de l'efficacité du SCI. Il pourra d'autant mieux apprécier son fonctionnement qu'il pourra s'appuyer sur l'audit interne pour effectuer ses vérifications. Cet élément va renforcer positivement la collaboration entre la révision et l'audit interne.

RISK MANAGEMENT ET AUDIT INTERNE

La cartographie des risques présentée sous la forme du degré de maîtrise et de l'impact offre l'avantage d'identifier quatre zones distinctes d'appréciation. La première concerne les risques peu importants avec un fort degré de maîtrise (la maîtrise du risque n'est-elle pas disproportionnée?). La seconde caractérise les risques peu importants mais peu maîtrisés (risques à surveiller). La troisième a trait aux risques importants et peu maîtrisés (un plan d'action est indispensable et rapidement). Enfin, la quatrième concerne les risques importants qui sont considérés comme maîtrisés: typiquement les risques à auditer.

La collaboration entre la gestion des risques et l'audit interne est indispensable.





ÉTAT AU 1^{ER} AVRIL 2007

Direction

Pierre-Alain Urech, directeur général
Yves Lehmann, directeur Distribution
Denis Matthey, directeur Finances,
Logistique et Informatique
Jean-Pierre Mitard, directeur Marketing et Vente
Claude Ruch, directeur Ressources humaines,
Services généraux et Sécurité

Daniel Herrera, responsable communication

Olivier Rapin, secrétaire général

Assistants de la direction générale

Martin Bettler, ingénieur d'études générales
Jean-François Pilet, audit interne, management
des risques et coordinateur des projets

Ressources humaines, Services généraux et Sécurité

Christian Biéri, prévention et sécurité
Fabio Corelli, responsable rémunération et
fonds de pension
Jean-Daniel Habegger, délégué Ressources humaines
(Finances, Informatique et Logistique, Marketing et Vente)
Jean-Frédéric Pache, services généraux
Jean-Georges Walter, délégué Ressources humaines
(Distribution)

Finances, Informatique et Logistique

Cédric Favre, contrôle de gestion
René Lauckner, trésorerie
Luc Pittet, comptabilité financière
Pascal Rossé, coordinateur informatique
Robert Torday, logistique et plate-forme Spontis

Marketing et Vente

Jean-Claude Auch, marketing et business development
Marcel Bosset, support opérations et projets
Claude Butty, approvisionnement et gestion d'énergie
Christian Grognez, service clientèle
Jean-Jacques Perrenoud, réalisations pour
entreprises et communes
Markus van Rhijn, key accounts, PME et communes

Production

Georges Locher

Distribution

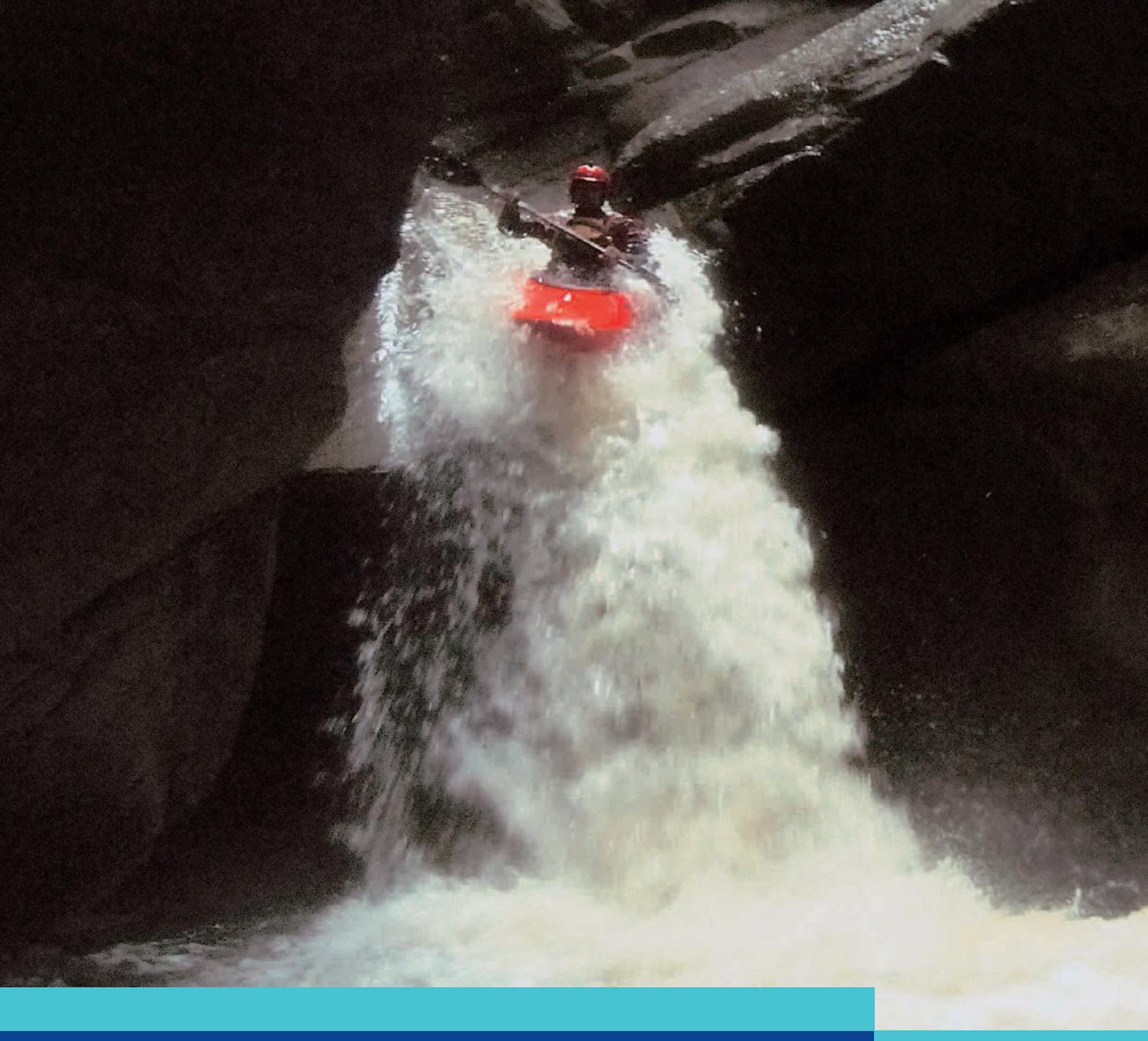
Thierry Chollet, technique clientèle et contrôle
Roger Joss, exploitation
Frédéric Lin, asset manager
Nadia Nibbio, conception
Pascal Wicky, construction

Transports publics VMCV

Ulrich Wueger, directeur
Claude-Alain Deppierraz, technique
Serge Moullet, exploitation

Effitec SA

Jean-Claude Chevalley, directeur





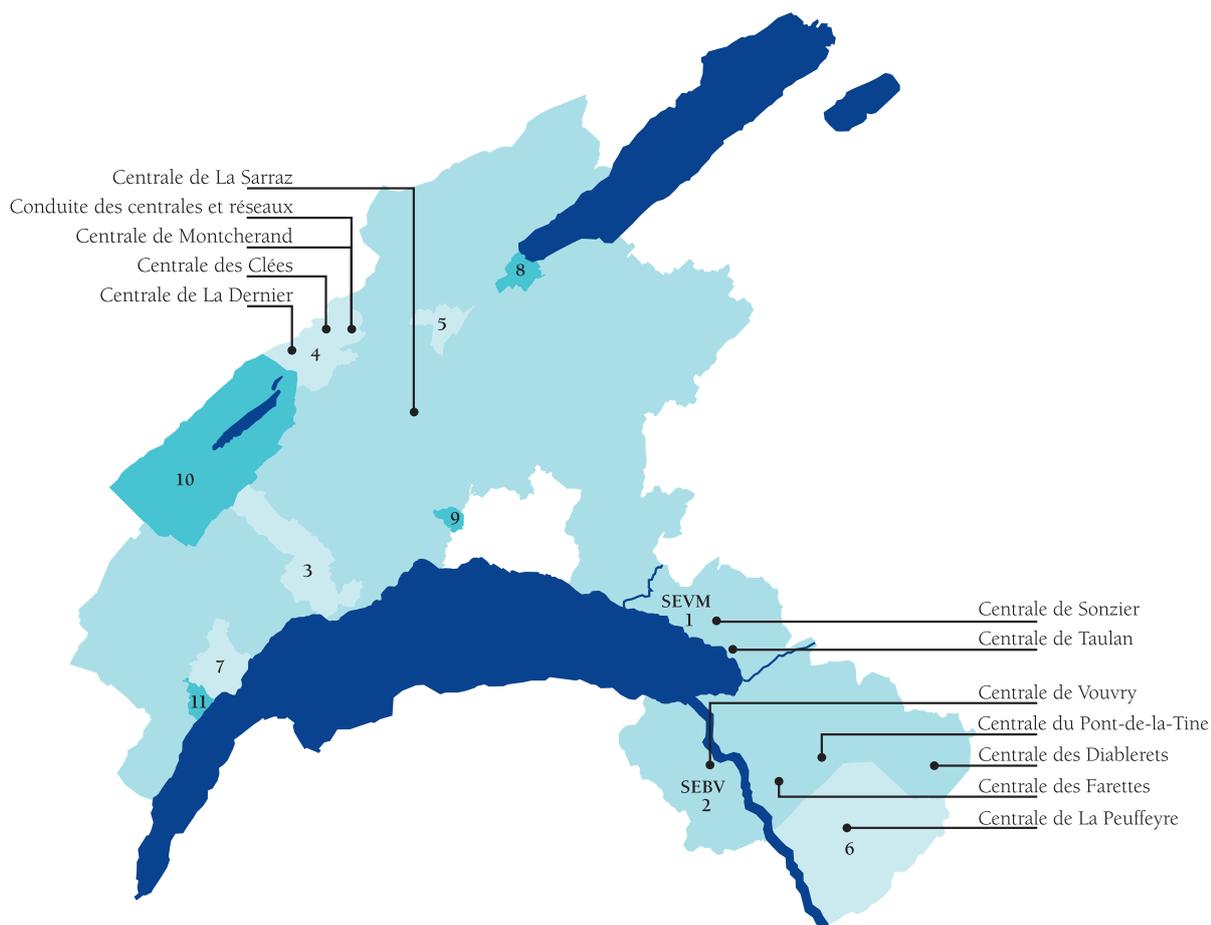
CHIFFRES CLÉS

		2006	2005
FINANCES			
Chiffre d'affaires net consolidé	Mio CHF	466.1	482.1
Bénéfice net consolidé	Mio CHF	97.3	124.6
Ratio résultat net / chiffre d'affaires consolidés	%	20.86	25.85
EBITDA* consolidé	Mio CHF	140.5	161.9
Investissements corporels	Mio CHF	65.8	52.4
Immobilisations corporelles brutes, cumulées au 31 décembre	Mio CHF	1 550.1	1 520.5
Dividende proposé par action Romande Energie Holding SA (nominal de Fr. 25.-)	CHF	18	15
*Earnings before interest, taxes, depreciations and amortisations			
MOUVEMENTS D'ÉNERGIE			
Energie produite	GWh	499	440
Consommation des réseaux	GWh	2 615	2 599
INSTALLATIONS ET RÉSEAUX			
Usines			
Nombre		11	12
Puissance totale installée	MW	143	149
Nombre de postes de transformation haute / moyenne tension		32	30
Nombre de stations transformatrices		3 094	3 084
Réseaux			
Lignes aériennes	km	2 280	2 300
Câbles souterrains	km	6 482	6 468

		2006	2005
CLIENTS/HABITANTS DESSERVIS			
Clients alimentés en basse tension (190 000 clients)			
Habitants desservis		333 000	325 000
Communes desservies		319	321
Energie livrée	GWh	1 440	1 443
Enerdis (coopérative de nos 9 clients-distributeurs)			
Habitants desservis		107 000	106 000
Communes desservies		30	30
Energie livrée par Romande Energie	GWh	556	555
Clients alimentés en haute et moyenne tension (industrie, autres entreprises électriques, traction, etc.)			
Energie livrée	GWh	517	508
VENTES HORS RÉSEAU	GWh	196	91
COLLABORATEURS			
Effectif (en équivalents plein temps) au 31 décembre 2006, y compris 19 apprentis		740	760

ZONE ALIMENTÉE

par Romande Energie, ses filiales et ses clients-distributeurs



 **Romande Energie**

 **Sociétés filles**

1. Société électrique Vevey-Montreux
2. Société électrique du Bas-Valais

 **Clients-distributeurs avec production propre**

- 3.* Société électrique des forces de l'Aubonne
- 4.* Société électrique du Châtelard
- 5.* Société des Usines de l'Orbe
- 6.* Société des Forces Motrices de l'Avançon
- 7.* Société électrique intercommunale de La Côte

 **Clients-distributeurs sans production propre**

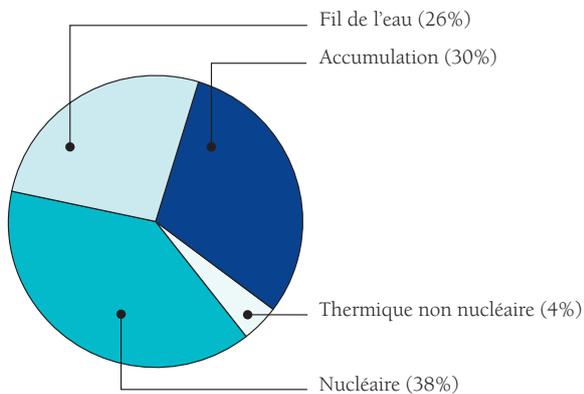
- 8.* Services des énergies d'Yverdon-les-Bains
- 9.* Service d'électricité de Bussigny-près-Lausanne
- 10.* Société électrique de la Vallée de Joux
- 11.* Services industriels de Nyon

*Membres d'ENERDIS, coopérative d'achat d'énergie



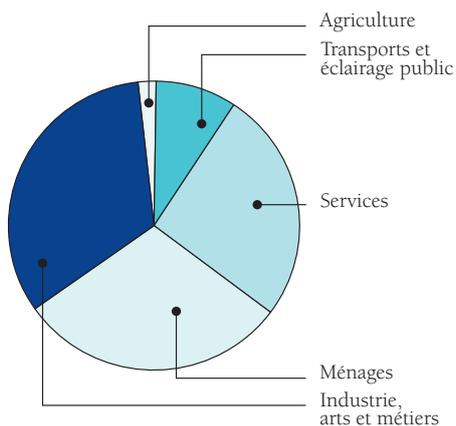
	2006
CONSOMMATION DES RÉSEAUX DE ROMANDE ÉNERGIE (GWh)	
Clients en basse tension	1 440
Clients alimentés en haute et moyenne tension (industrie, autres entreprises électriques, traction, etc.)	517
ENERDIS (clients-distributeurs)	556
Pertes	102
Total	2 615
Ventes hors réseau	196

ÉLECTRICITÉ PRODUITE EN SUISSE (moyenne)



ÉLECTRICITÉ CONSOMMÉE EN SUISSE

	En %
Industrie, arts et métiers	33.0
Ménages	30.7
Services	26.3
Transports et éclairage public	8.2
Agriculture	1.8
Total	100





GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

SOMMAIRE

1. Structure du Groupe et actionariat	<u>34</u>
2. Structure du capital	<u>35</u>
3. Conseil d'administration	<u>37</u>
4. Direction générale	<u>45</u>
5. Rémunérations, participations et prêts	<u>48</u>



6. Droits de participation des actionnaires	<u>50</u>
7. Prises de contrôle et mesures de défense	<u>50</u>
8. Organe de révision	<u>51</u>
9. Politique d'information	<u>51</u>



GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

Adresse Internet: [www.romande-energie.ch/URL 194.124.254.10](http://www.romande-energie.ch/URL%20194.124.254.10)

(La numérotation de ce chapitre se réfère à la «directive concernant les informations relatives à la Corporate Governance» SWX 17 avril 2002/29 mars 2006).

L'assemblée générale des actionnaires du 19 mai 2006 a adopté de nouveaux statuts. Auparavant dénommée «Compagnie vaudoise d'électricité», la société est devenue «Romande Energie Holding SA». Les précédentes actions au porteur ont été transformées en actions nominatives, sans restrictions de transfert. Les titres ne sont pas matérialisés, sauf sur demande expresse. Le Registre des actionnaires est tenu par la société SAG SIS Aktienregister AG à Olten. Le conseil d'administration a été réduit de quinze à onze membres. Il n'y a pas eu d'autres changements fondamentaux.

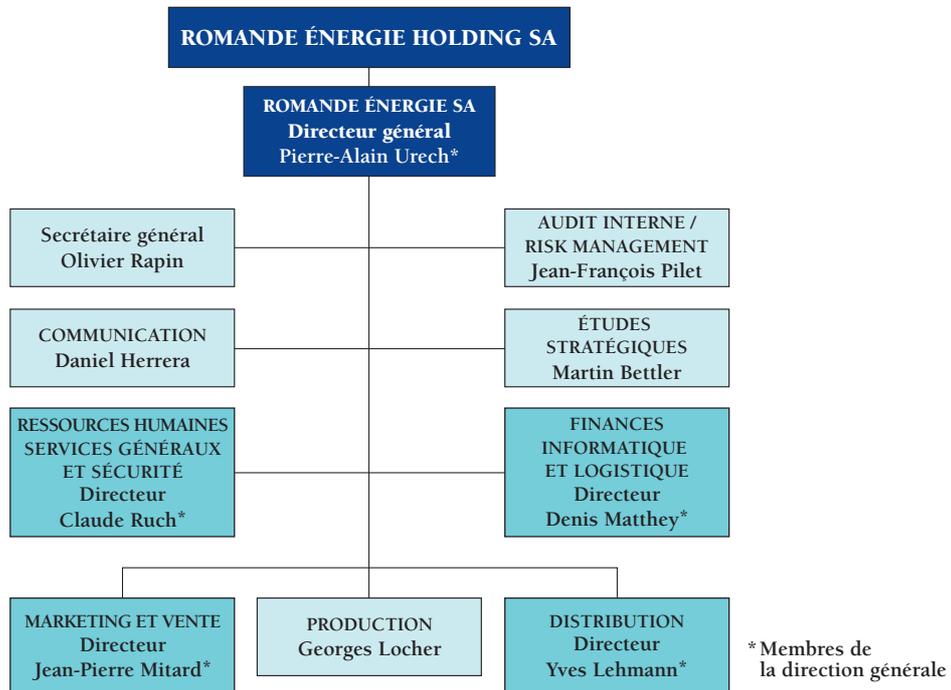
1. STRUCTURE DU GROUPE

1.1 Romande Energie Holding SA, dont le siège est à CH-1110 Morges, est cotée à la Bourse SWX de Zürich (No valeur 2.560.733, code ISIN CH 0025607331). Compte tenu des actions propres détenues, sa capitalisation boursière est de CHF 1.836 milliard au 31.12.2006.

Romande Energie Holding SA est la société faîtière du Groupe Romande Energie. Elle n'a pas d'activité opérationnelle. Romande Energie SA, filiale de Romande Energie Holding SA, est la plus importante société opérationnelle du Groupe.

L'essentiel de l'activité du Groupe consiste dans la production, la distribution et la vente d'énergie électrique.

1.1.1 STRUCTURE OPÉRATIONNELLE DU GROUPE AU 01.01.2007



1.1.2 Romande Energie Holding SA est la seule société du Groupe cotée en Bourse (SWX).

1.1.3 Sociétés faisant partie du périmètre de consolidation au 31.12.2006: voir la note 30 de l'annexe aux comptes consolidés, page 87.

1.2 ACTIONNAIRES IMPORTANTS

Etat de Vaud*	440 047 actions	38.60%
Communes vaudoises*	159 757 actions	14.01%
Banque Cantonale Vaudoise*	9 900 actions	0.87%
Aare-Tessin AG für Elektrizität, Olten	114 009 actions	10.00%
Groupe E SA, Fribourg	66 080 actions	5.80%
Solde négociable en bourse	350 207 actions	30.72%
Total	1 140 000 actions	100.00%

*Liés par une convention d'actionnaires portant sur des droits de préemption réciproques.

Il n'y a pas eu de déclaration de participation durant l'exercice.

1.3 PARTICIPATIONS CROISÉES

Romande Energie Holding SA n'a pas de participations croisées. Il n'y a pas non plus de représentations réciproques dans les conseils d'administration de sociétés cotées.

Aare-Tessin AG für Elektrizität, à Olten, détient 10% du capital de Romande Energie Holding, et le Groupe E SA, à Fribourg, 5.8%. Romande Energie Holding ne détient pas d'actions de ces sociétés.

2. STRUCTURE DU CAPITAL

2.1 CAPITAL

N.B.: le 19 mai 2006, l'assemblée générale des actionnaires a décidé la transformation des actions au porteur en actions nominatives.

Le **capital-actions** est de CHF 28.5 millions divisé en 1 140 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 25.-. Il existe un capital autorisé de CHF 10.125 millions. Il n'y a pas de capital conditionnel.

Toutes les actions ont les mêmes droits patrimoniaux et sociaux. Il n'y a pas de restrictions de transfert.

2.2 CAPITAL AUTORISÉ ET CONDITIONNEL

Un **capital autorisé** a été renouvelé par décision de l'assemblée générale des actionnaires du 19 mai 2006: CHF 10.125 millions (405 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 25.-).

Validité: jusqu'au 19 mai 2008.

Conditions et modalités de souscription du capital autorisé

Article 6 des statuts

«...Le conseil d'administration décide du prix et du mode de libération (libération en espèces, par compensation, par apport en nature ou par reprise de biens).

Le conseil d'administration peut exclure le droit de souscription préférentiel des actionnaires et l'attribuer à des tiers lorsque les nouvelles actions sont utilisées pour l'acquisition d'entreprises, de parties d'entreprises ou de participations ou de nouveaux projets d'investissements dans le domaine électrique ou dans des secteurs connexes ou pour financer de telles transactions, ou enfin pour la participation des collaborateurs.»

Il n'y a pas de **capital conditionnel**.

2.3 MODIFICATIONS DU CAPITAL

Variations des fonds propres.

CHF '000	Capital- actions	Réserve générale	Réserve pour actions propres	Bénéfice au bilan	Total des fonds propres
Solde au 31 décembre 2003	28 500	11 136	3 683	33 464	76 783
Bénéfice net				9 028	9 028
Dividende payé				-9 120	-9 120
Attributions aux réserves et dividende retenu sur actions propres		-10 816	11 585	-691	78
Solde au 31 décembre 2004	28 500	320	15 268	32 681	76 769
Bénéfice net				100 789	100 789
Dividende payé				-13 680	-13 680
Attributions aux réserves et dividende retenu sur actions propres		500		-383	117
Solde au 31 décembre 2005	28 500	820	15 268	119 407	163 995
Bénéfice net				78 803	78 803
Dividende payé				-16 512	-16 512
Attribution aux réserves et dividende retenu sur actions propres		5 039		-5 481	-442
Solde au 31 décembre 2006	28 500	5 859	15 268	176 217	225 844

2.4-2.5 ACTIONS - BONS DE PARTICIPATION ET DE JOUISSANCE - DIVIDENDES

Le capital social est formé de 1 140 000 actions de valeur nominale de CHF 25.-. Toutes les actions ont les mêmes droits sociaux et patrimoniaux. Il n'y a ni bons de participation, ni bons de jouissance.

Dividendes – répartition du bénéfice net

La répartition du bénéfice net par l'assemblée générale est libre sous réserve de l'art. 25 des statuts, qui reprend partiellement l'art. 671 du Code des obligations.

« ...Cinq pour cent du bénéfice de l'exercice sont affectés à la réserve générale jusqu'à ce que celle-ci atteigne vingt pour cent du capital-actions.

Sont aussi affectés à cette réserve, même lorsqu'elle atteint la limite légale:

- I. après paiement des frais d'émission, le produit de l'émission des actions qui dépasse la valeur nominale tant qu'il n'est pas affecté à des amortissements ou à des buts de prévoyance;
- II. le solde des versements opérés sur des actions annulées, diminué de la perte qui aurait été subie sur les actions émises en leur lieu et place.»

S'agissant d'une société holding, les al. 2, ch. 3 et al. 3 de l'art. 671 ne sont pas applicables.

2.6.1 RESTRICTIONS DE TRANSFERT ET INSCRIPTION DES «NOMINEES»

- Il n'y a pas de restriction de transfert des actions nominatives.
- Les personnes physiques/morales sont enregistrées avec droit de vote sans limite.
- Les inscriptions à titre fiduciaire sont enregistrées sans droit de vote.
- Les autorisations générales d'inscriptions sont acceptées.
- La société n'imprime pas de demandes d'inscriptions.
- La société imprime des certificats physiques.
- Nominee SIS (NS) (sans inscription au Registre des actionnaires).
- AREG-data compatible (transmission électronique).

2.6.2-2.6.4 DÉROGATIONS DURANT L'EXERCICE. ADMISSIBILITÉ DES INSCRIPTIONS. PROCÉDURES ET CONDITIONS AUXQUELLES LES PRIVILÈGES STATUTAIRES ET LES RESTRICTIONS DE TRANSFERT PEUVENT ÊTRE ABOLIS

Il n'y a pas de dispositions statutaires spécifiques sur ces points.

2.7 EMPRUNTS CONVERTIBLES ET OPTIONS

Romande Energie Holding SA n'a pas émis d'emprunts convertibles ni d'options.

3. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration se réunit en séances d'une demi-journée, en principe au moins cinq fois par année, et chacun de ses comités plusieurs fois par an, en fonction des objets et des préavis à donner au conseil.

En 2006, le conseil s'est réuni huit fois pour des séances d'une durée approximative de trois heures. L'une des séances a été complétée par un séminaire de formation et de réflexion stratégique.

3.1-3.2-3.3 COMPOSITION, ACTIVITÉS, INTERDÉPENDANCES

(voir plus loin).

3.4.1 ÉLECTION ET DURÉE DE MANDAT

Le conseil d'administration est composé de onze membres, dont six sont désignés par le Conseil d'Etat vaudois. Sur ses six délégués, le Conseil d'Etat nomme deux représentants issus des milieux des communes actionnaires.

Les cinq autres membres du conseil d'administration sont élus par l'assemblée générale des actionnaires pour des mandats de 3 ans. Ils sont rééligibles. Il n'est pas prévu d'échelonnement des mandats ou d'élections par séries. Le mandat d'administrateur prend fin au plus tard à l'assemblée générale ordinaire de l'année au cours de laquelle l'administrateur atteint l'âge de 70 ans.

3.1-3.2-3.4.2 COMPOSITION - QUALIFICATIONS ET FONCTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Tous les membres du conseil d'administration (CA) sont de nationalité suisse. Ils n'exercent actuellement aucune fonction de direction opérationnelle au sein des sociétés du Groupe Romande Energie et n'en ont exercé aucune au cours des trois dernières années.



Le conseil d'administration avec, de gauche à droite:

Olivier Rapin (secrétaire hors conseil), Christian Budry, Jean-Jacques Miauton, Hubert Barde, Eliane Rey, Daniel Schmutz, Bernard Grobéty, Laurent Francfort, Antoine Lattion, Wolfgang Martz, Guy Mustaki (président).

Nom	Année de naissance	Depuis	Terme du mandat	Tâches au CA	Tâches dans les comités
• Guy Mustaki	1960	2005	■	Président (dès 19.05.06)	Président Stratégie et Corporate Development
Wolfgang Martz	1954	2003	2009	Vice-président	Président Nominations et Ressources humaines
• Hubert Barde	1938	1988	■	Administrateur	Membre Stratégie et Corporate Development
Christian Budry	1957	2003	2009	Administrateur	Président Finances et Audit
Laurent Francfort	1949	2003	2009	Administrateur	Membre Nominations et Ressources humaines
Bernard Grobéty	1950	2002	2009	Administrateur	Membre Finances et Audit
• Antoine Lattion	1946	1997	■	Administrateur	Membre Finances et Audit
Jean-Jacques Miauton	1951	1997	2008	Administrateur	Membre Nominations et Ressources humaines
• Eliane Rey	1953	2004	■ (2007)	Administratrice	Membre Finances et Audit
• Daniel Schmutz	1943	1992	■	Administrateur	Membre Stratégie et Corporate Development

- Administrateur de droit public désigné par le Conseil d'Etat (en principe sans limite de durée).
- Le terme du mandat est de la compétence du Conseil d'Etat.

Un siège est vacant parmi les délégués du Conseil d'Etat (M. Pierre Salvi a siégé du 19 mai au 26 octobre 2006).

Secrétaire hors conseil: Olivier Rapin

Guy Mustaki

M^e Mustaki est titulaire d'un doctorat en droit de l'Université de Lausanne et a obtenu un brevet d'avocat en 1991. Il siège au conseil d'administration de Romande Energie Holding SA depuis l'assemblée générale des actionnaires 2005 et préside le Groupe depuis le 19 mai 2006. Il préside le comité Stratégie et Corporate Development du conseil d'administration.

Dans le domaine électrique, M^e Mustaki est vice-président d'EOS Holding SA à Lausanne, d'EOS Energie Ouest Suisse et d'Avenis à Lausanne. Par ailleurs, M^e Mustaki est membre du conseil d'administration du Lausanne Palace et de divers conseils de fondations.

Pratiquant le barreau depuis 1991, M^e Mustaki est aussi professeur à l'Université de Lausanne où il enseigne depuis 1991 à la Faculté de droit et depuis 1995 également à la Faculté des HEC. Il pratique et enseigne le droit commercial, le droit des sociétés, ainsi que le gouvernement d'entreprise. Avant d'entrer au conseil d'administration du Groupe Romande Energie, M^e Mustaki en était le conseil juridique externe pour les divers aspects des activités du Groupe. Dès son élection au conseil, M^e Mustaki a renoncé à tout mandat de conseil juridique pour le Groupe. Certains mandats sont confiés à des avocats indépendants associés dans la même étude que M^e Mustaki.

Wolfgang Martz

M. Martz est ingénieur agronome EPFZ. Membre du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA depuis 2003, il en est devenu le vice-président en 2004. Il préside le comité Nominations et Ressources humaines.

Dans le domaine électrique, M. Martz préside la Société électrique Vevey-Montreux. M. Martz est président du conseil d'administration de Schumacher AG à Schmitten (FR), vice-président de SOCIM Société coopérative immobilière Montreux, à Montreux, de l'Union patronale suisse et de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, ainsi que membre des conseils d'administration des Salines de Bex, de Schenk Holding SA à Rolle, de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud et de la société coopérative PharmaciePlus à Bremblens.

Après un premier emploi de 4 années dans l'aide au développement, en Afrique, M. Martz rejoint le Groupe Nestlé, dans le secteur laitier (Nestec) pendant 4 ans, puis continue sa carrière en tant que partenaire dans une société de consultance en gestion durant 4 ans. Il est nommé directeur général du Groupe Minoteries en avril 1990, poste qu'il occupera jusqu'en 2005. Il est actuellement partenaire du bureau Tulum SA à Caslano (TI), conseil en stratégie et développement d'entreprise. M. Martz préside le conseil communal de Montreux en 2007.

Hubert Barde

M. Barde est ingénieur agronome EPFZ et titulaire d'une licence HEC de l'Université de Lausanne. Membre du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA depuis 1988, il fait partie du comité Stratégie et Corporate Development.

Dans le domaine électrique, M. Barde siège aux conseils d'administration d'EOS Holding SA à Lausanne, d'EOS Energie Ouest Suisse à Lausanne, d'Avenis à Lausanne et d'HYDRO Exploitation SA à Sion.

M. Barde siège à Lausanne notamment aux conseils d'administration de Schenk Holding SA à Rolle, de la Vaudoise Assurances Holding SA à Lausanne, et de Tunnel du Grand-St-Bernard SA à Bourg-St-Pierre.

Son activité professionnelle l'a conduit, après des passages dans la recherche et l'application commerciale de projets agronomiques entre 1963 et 1978, à assumer de 1978 à 1996 des responsabilités industrielles en qualité de directeur général de Orlait, Fédération laitière vaudoise-fribourgeoise, et, parallèlement, de membre de la direction générale du groupe Toni-Lait. Il a été président de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie de 1997 à 2006 et vice-président de l'Union patronale suisse de 2000 à 2006.



Christian Budry

M. Budry est licencié en sciences économiques et sociales de l'Université de Fribourg et il est titulaire d'un diplôme fédéral d'expert-comptable. Membre du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA depuis 2003, il préside le comité Finances et Audit depuis le 1^{er} janvier 2005.

M. Budry est membre de différents conseils d'administration au sein de l'organisation de Bobst Group à Prilly et, depuis 2005, il siège au conseil d'administration de Publigroup SA à Lausanne, dont il préside le comité d'audit.

Après avoir débuté son parcours professionnel pour Ernst & Young SA, en tant qu'auditeur de sociétés suisses et internationales dans les industries du secteur des machines et de l'électricité (1983-2001), il est, depuis 2001, directeur des finances et membre du comité de direction du groupe Bobst.

Laurent Francfort

M. Francfort est ingénieur mécanicien ETS. Membre du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA depuis 2003, il fait partie du comité Nominations et Ressources humaines.

Dans le domaine électrique, M. Francfort est administrateur de la Société électrique du Châtelard à Vallorbe depuis 2002 et de la Société des Usines de l'Orbe, depuis fin 2006.

M. Francfort est administrateur de différentes sociétés suisses, dont les Usines Métallurgiques de Vallorbe SA (depuis 2003).

A la fin de ses études, M. Francfort a créé l'entreprise CFG SA, entreprise de commerce, études, développement et fabrication de produits horlogers et de produits électromécaniques à Morges, entreprise dans laquelle il a cessé son activité en 2005 tout en y conservant sa participation financière.

M. Francfort est syndic de Vallorbe.

Bernard Grobéty

M. Grobéty est expert diplômé en finance et controlling. Il est administrateur de Romande Energie Holding SA depuis 2002 et il siège au comité Finances et Audit.

M. Grobéty occupe le poste de directeur général adjoint, secteur finances de la Vaudoise Assurances. En plus de sa fonction de juge au Tribunal d'arrondissement de Lausanne, il siège aux conseils d'administration du Fonds de compensation de l'Assurance vieillesse et survivants et de la Clinique de La Source à Lausanne. Il est vice-président des Coopératives vaudoises de cautionnement à Lausanne et de Loginco, coopérative d'habitations, à Lausanne.

C'est dans le groupe Vaudoise Assurances (dès 1972) que M. Grobéty a accompli la plus grande partie de sa carrière.

Les primes d'assurance payées par le Groupe Romande Energie à la Vaudoise Assurances, dont M. Grobéty est le directeur général adjoint, s'élèvent à CHF 0.3 million pour 2006.

Antoine Lattion

M. Lattion a suivi une formation commerciale. Membre du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA depuis 1997, il fait partie du comité Finances et Audit.

Dans le domaine électrique, M. Lattion préside la Société électrique du Bas-Valais.

M. Lattion est gérant de la Banque Cantonale du Valais à Collombey-Muraz depuis 1985 et il assume la fonction de préfet de Monthey depuis 2002. Il préside le comité de direction de l'Hôpital du Chablais. Il est administrateur de plusieurs sociétés parapubliques, institutions et fondations suisses.

M. Lattion a occupé différentes fonctions au sein de la Commune de Collombey-Muraz, à savoir: secrétaire communal de 1968 à 1977, directeur administratif de la Commune de 1977 à 1985, puis président de la Commune de 1985 à 2000. Il a été député au Grand Conseil valaisan de 1977 à 1993.

Jean-Jacques Miauton

M. Miauton a suivi une formation commerciale, avec une spécialisation dans les aciéries en 1974. Membre du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA depuis 1997, il fait partie du comité Nominations et Ressources humaines. M. Miauton était déjà membre du conseil de la Société Romande d'Electricité depuis 1992.

Dans le domaine électrique, M. Miauton est vice-président de la Société électrique Vevey-Montreux et président d'Effitec SA (contrôle d'installations électriques) à Morges, autre filiale du Groupe Romande Energie.

M. Miauton assume des mandats d'administrateur d'autres sociétés suisses dont CDM Hôtels et Restaurants SA à Lausanne et il est membre du comité consultatif Vaud-Valais de la Banque Nationale Suisse.

Directeur du groupe Miauton à Villeneuve depuis 1987, M. Miauton occupe le poste de CEO du groupe Gétaz Romang Holding à Vevey depuis 2004, groupe dont fait partie Miauton SA.

Les achats du Groupe Romande Energie auprès de Miauton SA et Gétaz Romang, dont M. Miauton est le directeur général, s'élèvent à CHF 0.27 million pour 2006.

Eliane Rey

M^{me} Rey est titulaire d'une licence ès sciences économiques, mention gestion d'entreprise, de l'Ecole des HEC de l'Université de Lausanne. M^{me} Rey est entrée au conseil d'administration de Romande Energie Holding SA en 2004. Elle est membre du comité Finances et Audit.

De janvier 2002 à juin 2006, elle a été conseillère municipale et directrice des Services Industriels de Lausanne.

Dans le domaine de l'énergie et des télécommunications, M^{me} Rey est administratrice d'HYDRO Exploitation SA à Sion, de Grande Dixence SA à Sion, des Forces Motrices Hongrin-Léman, de RhônEole SA à Collonges, de Fingaz SA à Vevey et de Satom SA à Monthey. Elle a été vice-présidente de Gaznat et de neo technologies, administratrice d'EOS Holding à Lausanne et de Petrosvibri à Vevey, présidente des sociétés BOISY TV et DIGI TV, sociétés actives dans le multimédia, et de Batsol SA, société propriétaire et exploitante de bateaux solaires.

M^{me} Rey a travaillé 8 ans pour un groupe mondial agroalimentaire, en Suisse, aux Etats-Unis et en Argentine. Elle a ensuite occupé pendant 6 ans la fonction d'adjointe au secrétaire municipal, puis de secrétaire du Bureau général de l'Assemblée de commune lausannoise, en charge des élections, avant d'œuvrer au sein de sa propre entreprise pendant 12 ans. Dès 1994, elle est membre du pool d'experts pour la promotion civile de la paix du Département fédéral des affaires étrangères. En 1998, elle a présidé le Conseil communal de Lausanne.

Depuis 1998, M^{me} Rey est députée au Grand Conseil vaudois.



Daniel Schmutz

M. Schmutz, ancien conseiller d'Etat vaudois (1981-1998), est titulaire d'une licence HEC et d'une licence en sciences politiques de l'Université de Lausanne. Il est membre du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA depuis 1992. Il fait partie du comité Stratégie et Corporate Development.

Dans le domaine électrique, M. Schmutz est administrateur d'EOS Holding SA à Lausanne depuis 2001, d'EOS Energie Ouest Suisse, d'Avenis à Lausanne et de Grande Dixence SA à Sion depuis 2003.

M. Schmutz est membre du conseil des Retraites Populaires dont il est le président depuis 1998. Il préside également (depuis le 1^{er} janvier 2007) le conseil d'administration de la société du Tunnel du Grand-St-Bernard SA et celui des Transports Montreux-Vevey-Riviera.

Après avoir été assistant pendant 2 ans de la chaire d'économie politique de l'Ecole des HEC de l'Université de Lausanne et collaborateur du Bureau fédéral de statistiques en 1967-1968, M. Schmutz a été secrétaire général de l'Union fruitière vaudoise (1968-1973), puis de la Fédération vaudoise des caisses-maladie de 1974 à 1981. Membre du Conseil d'Etat vaudois pendant 17 ans, il a dirigé les départements des Finances, de la Prévoyance sociale et des assurances, et des Travaux publics.

Depuis sa retraite politique, M. Schmutz assume divers autres mandats dans des sociétés parapubliques.

Olivier Rapin, secrétaire hors conseil

M. Rapin est titulaire d'une licence en droit de l'Université de Lausanne. Engagé en 1986 par la Compagnie vaudoise d'électricité (CVE) en qualité de chef des services généraux et secrétaire général, M. Rapin est également secrétaire du conseil d'administration (hors conseil) de Romande Energie Holding SA depuis 1996. Il assure aussi la fonction de secrétaire du conseil d'administration de Sitel SA à Morges depuis 1999.

Après avoir été juriste à la Direction de la sécurité sociale lausannoise et chef de l'inspection du travail de la Ville de Lausanne durant 8 ans, M. Rapin a exercé la fonction de secrétaire à la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie et à la société du Tunnel du Grand-St-Bernard SA de 1982 à 1985.

3.3 INTERDÉPENDANCES

MM. Hubert Barde et Christian Budry sont respectivement membres des conseils d'administration de la Vaudoise Assurances Holding SA et Publigroupe SA, sociétés cotées.

3.5 COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le règlement d'organisation confère à chaque comité du conseil d'administration un rôle, ainsi que des tâches et des responsabilités. Les comités se réunissent régulièrement, généralement en fonction de l'agenda du conseil d'administration. Les membres des différents comités reçoivent les documents dans des délais qui leur permettent de préparer les délibérations. Le directeur général assiste en principe aux séances, de même que le ou les expert(s) interne(s) ou externe(s) mandaté(s) sur des points particuliers.

Les comités n'ont pas de pouvoir décisionnel (v. exception sous comité Nominations et Ressources humaines).

Comité Stratégie et Corporate Development

Le comité est constitué du président du conseil, de deux membres et du vice-président du conseil, invité. Il se réunit normalement 4 à 6 fois par an (en 2006 : 11 fois). Il est présidé par le président du conseil d'administration.

La durée moyenne des séances est de 2 à 3 heures.

Le comité est notamment chargé d'**étudier** et de **préavisier**, à l'intention du conseil d'administration, sur les objets stratégiques suivants:

- Stratégie du Groupe, notamment dans les domaines de la commercialisation, de la distribution et de la production.
- Situation du marché électrique et environnement économique.
- Rapprochement avec d'autres entreprises.
- Actionnariat.
- Relations avec l'Etat de Vaud et les communes desservies.
- Tout autre objet que le conseil d'administration décide de lui soumettre.

En 2006, le comité Stratégie et Corporate Development s'est attaché particulièrement à la mise en œuvre de la stratégie du Groupe et à veiller aux intérêts du Groupe dans les opérations de rapprochement entre EOS Holding (dont Romande Energie Holding SA détient 28.72% du capital) et ATEL. Il s'est également occupé des efforts de coopération de la société avec les autres entreprises électriques vaudoises, romandes et suisses.

Comité Finances et Audit

Le comité est composé de quatre membres et se réunit normalement 4 à 6 fois par an (en 2006 : 6 fois).

La durée moyenne des séances est de 3 heures.

Le comité est chargé de **rapporter** et de **préavisier**, à l'intention du conseil d'administration, sur les objets suivants:

- Les hypothèses budgétaires, le budget, le plan d'investissements et le plan financier à moyen terme (PMT).
- Le règlement et l'état de la trésorerie ainsi que le plan financier.
- Le choix de l'organe de révision, le programme et l'étendue de son mandat, et ses éventuelles missions particulières.
Le comité peut s'entretenir directement avec l'organe de révision. Le comité analyse les «management letters», assure le suivi des mesures prises et fait rapport au conseil d'administration.
- Le controlling et les instruments internes de contrôle.
- Le management du risque, en particulier la politique de risque en matière d'achats et de ventes d'énergie en gros.
- Les propositions de boucllement et le projet de rapport de gestion pour la partie financière.
- La validation du programme d'audit interne.
- Tout autre objet que le conseil d'administration décide de lui soumettre.

Le comité approuve, sur proposition de la direction, le programme annuel d'audit interne et traite les rapports qui lui sont présentés par l'auditeur. Le comité peut ordonner d'autres audits.

Comité Nominations et Ressources humaines

Le comité est composé de quatre membres et se réunit normalement 4 à 6 fois par an (en 2006 : 6 fois).

La durée moyenne des séances est de 2 heures.



Le comité est chargé de **rapporter** et de **préavis**, à l'intention du conseil d'administration, sur les objets qui concernent :

- La composition du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA et de ses différents comités, la composition du conseil d'administration des filiales et les délégations dans les autres conseils de sociétés et fondations.
- La nomination des membres de la direction.
- Les cahiers des charges du directeur général et des membres de la direction.
- Les principes généraux de rémunération du personnel.
- Les règles générales relatives aux éventuelles augmentations annuelles des salaires.

D'autre part, le comité est compétent pour **décider**, dans les normes usuelles, de la rémunération des membres de la direction, sur proposition du directeur général. Le droit de contrôle du conseil d'administration est réservé.

En 2006, le comité a étudié de manière approfondie le nouveau système d'évaluation des rôles et de rémunération des collaborateurs.

3.6 ATTRIBUTIONS RESPECTIVES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION

Le **conseil d'administration** exerce les attributions intransmissibles et inaliénables décrites à l'art. 716a du Code des obligations. Il définit la politique et la stratégie de la société; approuve les budgets d'exploitation et d'investissements annuels; fixe la politique financière; arrête la politique de risque notamment en matière d'achats et de ventes d'énergie en gros; décide de la création ou de la vente de filiales ainsi que de l'achat ou de la vente de participations significatives.

Le **directeur général** est responsable de l'organisation et de l'exécution des attributions de la direction, notamment: proposer la stratégie, mettre en vigueur les principes de politique et de stratégie d'entreprise, de plans et de réalisations; définir les missions, gérer et diriger la société; assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires de la société ainsi que son bon renom; préparer les budgets de fonctionnement, d'investissements et de trésorerie; engager le personnel et fixer les rémunérations individuelles; représenter le Groupe auprès des tiers; organiser l'information à donner à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise. Le directeur général préside le comité de direction qui regroupe, outre les directeurs, le secrétaire général (secrétaire du conseil d'administration) et le responsable de la communication.

Le président du conseil d'administration et le directeur général sont en contact permanent pour coordonner leurs actions respectives et faire le point sur les affaires en cours.

3.7 INSTRUMENTS D'INFORMATION ET DE CONTRÔLE À L'ÉGARD DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le conseil d'administration est informé sur la marche des affaires lors de chaque séance. Un accent particulier est mis sur les boucllements consolidés du Groupe et sur les comptes individuels de ses filiales. Trois fois par an, les boucllements sont complétés par une estimation détaillée des résultats annuels escomptés. Deux fois par an, un reporting des participations est établi par la direction générale à l'intention du conseil d'administration.

La direction du Groupe présente ses plans d'actions au conseil d'administration. Ces documents fournissent au conseil d'administration la base sur laquelle il exerce son contrôle, base complétée par une information régulière sur les principaux projets conduits par la direction du Groupe, et sur l'évolution du Groupe: chiffre d'affaires, marges par segment de clientèle, trésorerie, investissements corporels, garanties et cautionnements, risques, effectifs du personnel.

Romande Energie Holding SA dispose d'une structure d'**audit interne**, en complément à celle de la gestion des risques. L'auditeur interne rapporte en toute indépendance au comité Finances et Audit du conseil d'administration. Une charte d'audit interne est strictement appliquée. Elle s'appuie sur les normes internationales telles que décrites par le «Institute of Internal Auditors» et en reprend les formulations principales: «l'audit aide l'organisation à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernement d'entreprise, et en faisant des propositions pour renforcer son efficacité».

Cinq audits concernant l'année 2006 ont été réalisés:

- L'audit sur les **frais de représentation** a été fait en collaboration avec une société fiduciaire et a permis de vérifier les processus de validation, les compétences de signature et d'apprécier les différences dans l'application du règlement des débours et frais de représentation. Sur la base des recommandations formulées, ledit règlement a été revu et précisé.
- L'audit sur les **finances d'équipement** a permis de vérifier la mise en œuvre des recommandations formulées lors d'une analyse précédente, effectuée par l'organe de révision externe. Les processus mis en place ont été testés et les éléments à facturer vérifiés.
- L'audit sur le **suivi des contrats multi-annuels** a mis en évidence un besoin d'automatiser la gestion et de préciser les responsabilités des différentes parties prenantes.
- L'audit sur la **gestion du parc immobilier** s'est intéressé aux processus d'achat et de vente, à la gestion comptable et à l'inventaire des biens.
- L'audit sur les **investissements liés à l'outil de production** a permis de vérifier la gestion des immobilisations et les imputations effectuées.

Le conseil d'administration reçoit régulièrement, et en tout cas pour chaque séance, les documents qui relatent l'évolution des activités du Groupe.

Les **procès-verbaux des séances de direction** sont remis au président et au vice-président du conseil d'administration.

Une **revue de presse** quotidienne est envoyée à tous les membres du conseil d'administration.

En ce qui concerne le **management des risques**, nous renvoyons le lecteur à la page 24 du présent rapport, où le processus détaillé est décrit.

4. DIRECTION GÉNÉRALE

La direction générale, dont les membres sont nommés par le conseil d'administration, est formée des personnes suivantes:

Nom	Directeur Unité d'Affaires	Année de naissance	Collaborateur depuis
Pierre-Alain Urech	Directeur général	1955	2004
Yves Lehmann	Directeur Distribution	1962	2004
Denis Matthey	Directeur Finances, Informatique et Logistique	1958	2004
Jean-Pierre Mitard	Directeur Marketing et Vente	1966	2000
Claude Ruch	Directeur Ressources humaines, Services généraux et Sécurité	1947	2004



4.1-4.2 QUALIFICATIONS ET FONCTIONS DES MEMBRES DE LA DIRECTION

Aucun directeur n'exerce des fonctions de consultant pour des groupes d'intérêt importants, en Suisse et/ou à l'étranger. Tous les membres de la direction sont de nationalité suisse. Aucun n'a exercé d'activité antérieure pour le Groupe ou l'une de ses sociétés.

Pierre-Alain Urech, directeur général

M. Urech est ingénieur civil diplômé de l'EPFZ et a obtenu un diplôme post-grade à l'EPFL.

Il dirige le Groupe Romande Energie depuis le 1^{er} juillet 2004. M. Urech préside le conseil d'administration des Forces Motrices Hongrin-Léman et celui de la Société des forces motrices du Grand-St-Bernard. Il est vice-président du conseil d'administration de Cisel Informatique SA à Matran et membre des conseils d'administration de la Société électrique Vevey-Montreux (administrateur-délégué), de Centrale Thermique de Vouvry SA, à Vouvry, et de la société Forces Motrices de l'Avançon à Bex. Il est également membre des comités de l'Association des entreprises électriques suisses et des Electriciens Romands.

Jusqu'à son arrivée dans le Groupe Romande Energie, M. Urech a fait toute sa carrière aux CFF. Après avoir exercé des fonctions de direction et de management à divers niveaux des CFF, il a été chef du projet Rail 2000, directeur du 1^{er} arrondissement à Lausanne puis nommé directeur général à Berne en 1995. Il est devenu le vice-président de la direction d'entreprise CFF SA en 1999. Il a dirigé durant 9 ans l'importante division de l'infrastructure, à laquelle étaient notamment rattachées l'énergie et les usines électriques. Il était président ou membre de nombreux conseils d'administration de sociétés liées aux CFF, à l'énergie électrique en Suisse et aux chemins de fer en Europe.

Yves Lehmann, directeur Distribution

M. Lehmann est ingénieur physicien EPFL, titulaire d'un master en gestion d'entreprise et management des technologies. Il est directeur de l'unité d'affaires Distribution du Groupe depuis le 1^{er} septembre 2004.

Administrateur de la Société électrique Vevey-Montreux, M. Lehmann est par ailleurs administrateur-délégué de la Société électrique du Bas-Valais. Il siège également au conseil d'administration de la société Forces Motrices de l'Avançon à Bex.

M. Lehmann a travaillé durant 6 ans dans deux entreprises de fabrication d'appareils de mesure. Il a été consultant indépendant, fondateur d'une école informatique et il a dirigé pendant 5 ans une association régionale de développement économique, avant de reprendre la direction, pendant 4 ans (2000 à 2004) de la Société des forces électriques de La Goule à St-Imier.

Denis Matthey, directeur Finances, Informatique et Logistique

M. Matthey est au bénéfice d'une licence HEC et d'un diplôme fédéral d'expert comptable. Il occupe la fonction de directeur financier du Groupe Romande Energie depuis le 1^{er} janvier 2004.

De par ses fonctions, M. Matthey est administrateur de la Société électrique Vevey-Montreux, de la Société électrique du Bas-Valais, des sociétés Romande Energie Renouvelable SA (président), Forces Motrices Hongrin-Léman, Société des forces motrices du Grand-St-Bernard, neo technologies SA à Lausanne, CISEL Informatique SA à Matran, Expen SA à Nidau (président) et Effitec SA (contrôle des installations électriques) à Morges, toutes sociétés liées au Groupe Romande Energie.

M. Matthey a commencé sa carrière comme auditeur, de 1981 à 1987, chez PWC Zurich et KPMG Genève. Il a ensuite assumé la fonction de directeur financier et administratif, puis celle d'administrateur de STS, filiale du groupe Shipley basé à Boston (1987 à 1990). STS est active dans la conception et la construction d'installations de galvanoplastie destinées

à l'informatique. De 1990 à 2002, il a assuré cette même fonction, puis celle de directeur général du groupe international Matthey, sous-traitant indépendant de l'industrie automobile devenu depuis membre du groupe Arcelor, lequel a fusionné en 2006 avec le groupe Mittal pour former le No 1 mondial de la sidérurgie. M. Matthey a été directeur financier d'une des unités d'affaires d'Arcelor, de 2002 à 2003.

Jean-Pierre Mitard, directeur Marketing et Vente

M. Mitard est diplômé de l'Ecole de Hautes Etudes Commerciales (EDHEC) de Lille, en France, et de l'«Executive Programme» de l'Université de Stanford aux Etats-Unis. Il est directeur Marketing et Vente du Groupe Romande Energie depuis le 1^{er} juillet 2000.

Il préside le conseil d'administration de neo technologies SA depuis sa création en janvier 2004 et siège au conseil de la Société électrique du Bas-Valais et de Romande Energie Renouvelable SA.

M. Mitard a commencé sa carrière dans la vente de solutions informatiques en Suisse romande, puis a assuré, durant plusieurs années, la direction Vente et Marketing Suisse, à Zurich, d'un constructeur informatique américain. Il a ensuite dirigé, depuis Bruxelles, pour la région Europe, Moyen-Orient et Afrique, le product management des solutions de télécommunications d'entreprises de Lucent Technologies.

Claude Ruch, directeur Ressources humaines, Services généraux et Sécurité

M. Ruch est titulaire d'un CFC d'employé de commerce et a poursuivi sa formation dans le domaine des finances (IMD), du contrôle de gestion et des ressources humaines en Suisse et à l'étranger. Il occupe la fonction de directeur des Ressources humaines, Services généraux et Sécurité, du Groupe Romande Energie depuis le 10 mai 2004.

M. Ruch a débuté son parcours professionnel dans le groupe Swissair, où il a occupé différentes fonctions au sein du département des finances, tout d'abord à Zurich, ensuite, pendant 18 ans, en Europe et en Asie en tant que responsable des finances pour un pays, et finalement pour la région Extrême-Orient, à Hong-Kong. De retour en Suisse, il a repris un poste de contrôleur de gestion à Genève, puis a bifurqué dans le domaine des Ressources humaines de la compagnie à Genève et à Zurich, où il a été vice-président des Ressources humaines pour la division logistique du Groupe. En 1999, il a quitté SAirGroup et il a successivement occupé le poste de directeur des Ressources humaines pour DHL Suisse et McDonald's Suisse.



La direction du Groupe avec, de gauche à droite:

Olivier Rapin, Claude Ruch, Denis Matthey, Pierre-Alain Urech (directeur général), Jean-Pierre Mitard, Yves Lehmann, Daniel Herrera.

4.3 CONTRATS DE MANAGEMENT

Romande Energie SA n'a pas attribué de mandats de management.

5. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET PRÊTS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

5.1-5.2 En vertu de l'art. 22 des statuts, le conseil décide lui-même de sa rémunération dans les limites usuelles. Les membres du conseil d'administration reçoivent une indemnité annuelle fixe (indépendante du résultat du Groupe) et des jetons de présence pour leur participation aux séances. Les membres ne reçoivent pas d'indemnités forfaitaires pour frais de représentation ni d'indemnités de déplacements mais sont remboursés le cas échéant pour leurs frais effectifs.

5.3-5.8 En 2006, les honoraires ont été les suivants:

Indemnités annuelles et jetons	en CHF
Président	60 000.-
Vice-président	30 000.-
Administrateur	25 000.-
Président d'un comité spécialisé	5 000.- en plus de l'indemnité de base
• Stratégie et Corporate Development	
• Finances et Audit	
• Nominations et Ressources humaines	
Jetons de présence	600.-/séance

Des jetons de présence peuvent être versés au président, au vice-président et à tout autre administrateur pour des séances externes ou de préparation particulières.

Il n'existe aucune allocation de tantièmes, aucune attribution d'actions non plus que d'autres formes de participation au bénéfice. Le nombre des membres du conseil a été réduit de quinze à onze à partir du 19 mai 2006. Un poste est vacant depuis le 26 octobre 2006. Le total des rémunérations versées en 2006 par Romande Energie Holding SA et ses sociétés filles (voir liste à la page 87, note 30) aux dix membres du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA qui ont accompli toute l'année 2006 est de CHF 452 000.- (dont CHF 63 000.- imputables aux sociétés dont certains d'entre eux sont membres du conseil d'administration).

Le total des rémunérations versées en 2006 par Romande Energie Holding SA et ses sociétés filles à cinq membres du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA, qui ont démissionné avec effet au 19 mai 2006, est de CHF 97 000.-. Cette rémunération était relative à la période effectuée par ces administrateurs au conseil en 2006 et vient s'ajouter au montant des rémunérations 2006 indiqué au paragraphe précédent.

La rémunération globale la plus élevée versée en 2006 à un membre du conseil d'administration est de CHF 71 000.-.

DIRECTION GÉNÉRALE

5.1-5.2 La rémunération des membres de la direction générale est fixée par le comité Nominations et Ressources humaines du conseil d'administration, dans les normes usuelles. Le droit de contrôle du conseil d'administration est réservé.

5.3-5.8 La rémunération est basée sur un salaire fixe et une part variable, qui est fonction des résultats de l'entreprise et des performances individuelles, et qui peut théoriquement s'élever entre 3.75% et 90% du salaire fixe. Le total des rémunérations octroyées pour l'année 2006 aux membres de la direction générale se monte à:

CHF '000	2006	2005
Salaires de la direction octroyés pour l'exercice	1 899	2 208
Charges sociales de la direction	454	525
Total rémunération de la direction	2 353	2 733

Les membres de la direction générale bénéficient d'une voiture de fonction et remboursent à l'entreprise leurs déplacements privés.

5.5 AUTRES AVANTAGES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

DÉTENTION D' ACTIONS

Actions détenues par des sociétés du Groupe	39 174 actions	3.4%
Autres actionnaires	1 100 826 actions	96.6%
Dont:		
• Nombre d'actions détenues par les membres du conseil d'administration	36 actions	<1%
• Nombre d'actions détenues par les membres de la direction générale	2 actions	<1%

Il n'y a pas eu d'attribution d'actions ou d'options aux membres du conseil d'administration ou de la direction.



Aucun avantage du type options, honoraires additionnels, prêts, etc. n'a été accordé à des membres du conseil d'administration ou de la direction en 2006, non plus qu'à des personnes qui leur sont proches.

6. DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

Toutes les actions donnent droit à une voix. Les actionnaires peuvent se faire représenter par un autre actionnaire, une personne désignée par le conseil d'administration, le représentant indépendant ou un tiers.

6.1 LIMITATION ET REPRÉSENTATION DES DROITS DE VOTE

Il n'y a pas de limitation des droits de vote.

6.2 QUORUMS ET MAJORITÉS STATUTAIRES

Les décisions se prennent à la majorité absolue des voix représentées, sauf pour les objets qui exigent 2/3 des voix en vertu de l'article 704, al. 1 du Code des obligations. Les élections se font à la majorité absolue des voix représentées au premier tour et à la majorité relative au second tour.

Dans les décisions et élections, en cas d'égalité des voix, celle du président est prépondérante.

6.3-6.4 CONVOCATIONS, INSCRIPTIONS À L'ORDRE DU JOUR

Les dispositions légales s'appliquent mais un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble 5% au moins du capital-actions peuvent aussi requérir la convocation de l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par publication dans la Feuille officielle suisse du commerce, 20 jours au moins avant la date de sa réunion, et par avis individuel pour les actionnaires inscrits au Registre.

Des actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale de un million de francs ou 5% du capital-actions peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. Cette requête doit être communiquée par écrit au conseil d'administration au plus tard 30 jours avant l'assemblée en indiquant les objets des discussions et les propositions.

6.5 INSCRIPTIONS AU REGISTRE DES ACTIONS

Les détenteurs d'actions doivent se faire inscrire au plus tard 8 jours avant l'assemblée des actionnaires pour pouvoir participer à cette dernière ou déléguer leurs pouvoirs de représentation.

7. PRISES DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

7.1 Les statuts ne comprennent aucune clause relative à cet objet. Il n'y a pas de clause d'opting-out ou d'opting-up.

Il est rappelé qu'une convention d'actionnaires lie l'Etat de Vaud, la Banque Cantonale Vaudoise et 130 communes vaudoises par un droit de préemption réciproque sur leurs actions. Ces actionnaires détiennent 53.48% du capital et des voix.

7.2 CLAUSES RELATIVES AUX PRISES DE CONTRÔLE

Les statuts ne contiennent aucune clause relative à cet objet. Il n'y a pas non plus d'accord ou de programme en faveur des membres du conseil d'administration ou de la direction pour ces cas. Le délai de résiliation du contrat de travail du directeur général est de 12 mois et celui des directeurs de 6 mois.

8. ORGANE DE RÉVISION

8.1 MANDAT ET FONCTIONS DE L'AUDITEUR

Ernst & Young SA est l'auditeur indépendant mandaté par le Groupe Romande Energie depuis l'exercice 1997 (auparavant, Société Fiduciaire Lémano, du même groupe). L'auditeur responsable du mandat, M. Pierre Delaloye, est entré dans ses fonctions en octobre 2001.

8.2-8.3 HONORAIRES DES RÉVISEURS EN 2006

	CHF '000
Services d'audit	111
Services liés à l'audit	–
Services fiscaux	22
Autres services	45

Par **services d'audit**, on entend le travail de base annuel nécessaire à l'examen des comptes sociaux de chaque entité, ainsi que l'examen des comptes consolidés du Groupe Romande Energie. Ces services englobent aussi l'examen du présent chapitre Gouvernement d'entreprise et l'émission des rapports d'audit.

Par **services liés à l'audit**, on entend les autres prestations assurées par les auditeurs comprenant notamment l'audit des plans de retraite et le suivi dans la mise en œuvre ou dans la mise à jour de méthodes comptables.

Par **services fiscaux**, on entend notamment les services liés à l'observation des règles fiscales.

Par **autres services**, on entend les prestations liées à la mise en place de la gestion des immobilisations.

8.4 INSTRUMENTS DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE RELATIFS À L'ORGANE DE RÉVISION

Voir comité Finances et Audit, sous point 3.5 ci-dessus.

L'organe de révision est invité à chaque séance du comité Finances et Audit. En 2006, l'organe de révision a participé effectivement à deux séances du comité. Les remarques de l'auditeur font l'objet de plans d'actions et les conclusions sont toutes soumises à nouveau au comité Finances et Audit pour contrôle. L'organe de révision travaille en toute indépendance, que ce soit à l'égard du conseil d'administration ou de la direction.

Les honoraires de l'organe de révision sont également examinés par le comité Finances et Audit.

L'organe de révision présente toutes les garanties de compétences professionnelles requises par une société cotée en Bourse.

9. POLITIQUE D'INFORMATION

Le Groupe Romande Energie poursuit une politique d'information ouverte et adaptée à sa taille et à son importance. Les mesures de communication prises visent à protéger la crédibilité de l'entreprise auprès du public. Une attention particulière est également accordée à l'information des cadres concernés pour leur permettre d'assumer leurs responsabilités de dirigeants.

Le **responsable de la communication** externe et interne est M. Daniel Herrera. Il est atteignable à l'adresse suivante : Romande Energie SA, rue de Lausanne 53, 1110 Morges, tél. 021 802 95 67, courriel: daniel.herrera@romande-energie.ch.



Le **responsable des relations avec les investisseurs** est M. René Lauckner, tél. 021 802 95 24, courriel: rene.lauckner@romande-energie.ch.

Les actionnaires privés et publics du Groupe sont informés par le rapport annuel, le rapport semestriel ainsi que par des communiqués de presse sur les éléments essentiels de l'activité. Les informations qui influencent le cours des actions sont publiées sous forme de publicité événementielle selon les directives de la Bourse suisse.

Les informations sont préparées par les services d'état-major responsables de la communication et par l'équipe des relations avec les investisseurs. Les informations relatives au Groupe sont également disponibles sur Internet (www.romande-energie.ch).

Le **lien qui permet aux investisseurs** (push and pull) de s'abonner aux informations du Groupe est: http://www.romande-energie.ch/wwwromande/pages/investisseur/abonnement_mailing.asp

Les **publications statutaires** sont effectuées dans la Feuille officielle suisse du commerce et par avis personnel aux actionnaires inscrits au Registre pour ce qui concerne la convocation de l'assemblée générale.

Un **agenda financier**, incluant les dates de publication des comptes annuels et semestriels et du rapport de gestion ainsi que la date des conférences de presse, est disponible sur le site Internet du Groupe dès le début de l'exercice annuel.

Rapport relatif à la Review à l'attention du Conseil d'administration de la
Romande Energie Holding SA, Morges

Lausanne, le 26 mars 2007

**Rapport relatif à la Review des informations publiées sur le
Corporate Governance**

Vous nous avez confié le mandat d'effectuer une Review (examen succinct) des informations publiées sur le Corporate Governance selon la directive de la SWX Swiss Exchange par la Romande Energie Holding SA pour l'exercice clos au 31 décembre 2006. Ces informations se trouvent dans un chapitre distinct du rapport de gestion, aux pages 32 à 52. Le conseil d'administration est responsable de la publication de ces informations. Notre mandat consiste à émettre un rapport sur la base de notre Review.

Notre Review doit nous permettre de constater que les informations publiées sont complètes et ne contiennent pas d'erreur significative, même s'il ne s'agit pas du même degré de certitude que dans le cadre d'une révision. La Review se limite principalement à interroger les collaborateurs responsables de la présentation de ces informations, à consulter les documents pertinents et à effectuer des opérations de contrôle analytiques en relation avec les informations sur le Corporate Governance. Nous n'avons pas effectué de révision et c'est pour cette raison que nous ne délivrons pas d'opinion de révision.

Concernant les données relatives au chapitre 5 de la directive SWX sur les informations relatives au Corporate Governance (rémunérations, participations et prêts), nous avons également examiné le processus de collecte des informations correspondantes.

A notre avis, le rapport sur le Corporate Governance répond aux exigences formelles de la directive concernant les informations relatives au Corporate Governance. Durant notre Review, nous n'avons pas constaté de faits qui nous amèneraient à conclure que les informations publiées ne sont pas complètes ou présenteraient des erreurs significatives.

Ernst & Young SA



Pierre Delaloye
Expert fiduciaire diplômé
(responsable du mandat)



Serge Clément
Expert-comptable diplômé



PARTIE FINANCIÈRE

SOMMAIRE

Chiffres clés consolidés	<u>56</u>
Commentaires financiers	<u>57</u>
Comptes consolidés du Groupe Romande Energie	
Rapport du réviseur des comptes consolidés	<u>59</u>
Compte de résultat consolidé	<u>60</u>
Bilan consolidé	<u>61</u>
Tableau des flux de trésorerie consolidés	<u>62</u>
Variations des capitaux propres consolidés	<u>63</u>
Annexe aux comptes consolidés	<u>64</u>



**Société mère: comptes annuels
de Romande Energie Holding SA**

Rapport de l'organe de révision	<u>90</u>
Compte de résultat	<u>91</u>
Bilan	<u>92</u>
Annexe aux comptes annuels	<u>93</u>
Proposition de répartition du bénéfice au bilan	<u>95</u>
Liste des abréviations	<u>96</u>

CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS

CHF '000, sauf indication contraire	2006	2005	2004	2003	2002
				Retraité	Retraité
COMPTE DE RÉSULTAT					
Chiffre d'affaires net	466 068	482 096	480 192	477 837	453 657
Marge brute opérationnelle	268 071	292 482	323 315	322 396	317 419
Charges de personnel	89 685	90 855	101 644	102 051	86 790
EBITDA	140 532	161 945	182 493	181 987	177 342
EBIT	96 579	135 729	138 565	109 524	132 099
Bénéfice net de l'exercice	97 333	124 605	121 194	123 804	130 819
FLUX DE TRÉSORERIE					
Liquidités nettes sur les activités opérationnelles	111 295	157 503	135 460	74 713	144 323
Liquidités/dépenses nettes liées aux activités d'investissements	(120 972)	4 305	(96 144)	(71 007)	(71 024)
Dépenses nettes liées aux activités de financement	(17 462)	(19 110)	(22 463)	(75 591)	(21 398)
AUTRES INDICATIONS					
Nombre moyen d'employés en équivalents plein temps	721	738	741	725	709
Bénéfice par action (en CHF)	87	106	107	115	109
Dividende (pour 2006 : proposé) par action (en CHF)	18	15	12	8	4
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	1 404 478	1 147 680	1 022 781	915 072	799 528
Capitaux propres en % des actifs	75.2	69.9	68.9	65.4	53.4
Capitaux propres par action (en CHF)	1 276	1 043	925	823	719
Cours de l'action Romande Energie Holding au 31 décembre (en CHF)	1 668	1 285	1 155	879	506

Les données financières ci-dessus ont été établies conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards).



PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS FINANCIERS EN 2006

En 2006, Romande Energie a accéléré sa préparation à l'ouverture du marché. Pour renforcer sa compétitivité, l'entreprise a ainsi offert deux baisses successives de prix à sa clientèle en 2005 et 2006, pour un montant total de CHF 46 millions. L'impact de ces mesures transparaît pleinement dans les états financiers 2006, notamment par:

- un chiffre d'affaires net en diminution de CHF 16 millions (-3.3%) par rapport à celui de 2005;
- une baisse de l'EBIT de CHF 39.2 millions par rapport à 2005.

Les fonds propres attribuables aux actionnaires de la société mère sont en hausse à CHF 1.4 milliard, soit 75.2% du total du bilan.

La capitalisation boursière passe de 1.4 milliard à 1.8 milliard.

Pour la cinquième fois consécutive, le conseil d'administration propose une augmentation du dividende à CHF 18.- par action contre CHF 15.- en 2005.

CHIFFRE D'AFFAIRES EN REcul, SUITE À LA SECONDE BAISSSE VOLONTAIRE DES TARIFS

La diminution volontaire des tarifs de l'électricité entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2006 a provoqué une baisse du chiffre d'affaires de l'ordre de CHF 16 millions, compensée partiellement par l'augmentation du volume des ventes. En considérant uniquement la quantité d'énergie distribuée sur le réseau du Groupe, on constate une progression de 15 GWh (+0.6%). La production propre a couvert 19% du volume de l'énergie distribuée sur le réseau du Groupe. Le recul total du chiffre d'affaires énergie est de CHF 19.6 millions (-4.75%).

FORTE HAUSSE DES ACHATS D'ÉNERGIE

Globalement, les frais en relation avec les achats d'énergie sont en augmentation de CHF 11.5 millions ou 7.4% par rapport à 2005. Cette hausse résulte pour une part d'un accroissement du volume d'achat de 61 GWh. D'autre part, le prix d'achat de l'électricité sur le marché EEX a également contribué à une forte hausse des coûts d'approvisionnement. L'augmentation de la production propre de 59 GWh a permis d'atténuer cet effet.

BAISSE DE LA MARGE BRUTE OPÉRATIONNELLE

Les effets cumulés de la baisse des tarifs et de l'augmentation du prix d'achat de l'électricité conduisent à une réduction de la marge brute opérationnelle de CHF 24.4 millions, soit une diminution de 8.3% par rapport à l'exercice précédent.

BAISSE DES CHARGES DE PERSONNEL

La réduction des charges de personnel de CHF 1.2 million, soit -1.3%, permet de confirmer la bonne maîtrise des coûts démontrée depuis plusieurs exercices.

BAISSE DE L'EBIT

Cette baisse de CHF 39.2 millions est due principalement à deux facteurs, à savoir une hausse marquée des prix d'approvisionnement de l'énergie et la reprise de correction de valeur effectuée en 2005 (élément non récurrent). Abstraction faite de cette dernière, la baisse de l'EBIT est de CHF 21 millions soit 17.6% par rapport à 2005.

RÉSULTAT FINANCIER EN LÉGÈRE BAISSSE

Les produits financiers ont enregistré un gain de change sur opération à terme de l'ordre de CHF 5 millions en 2006. Les taux d'intérêts sur le marché des capitaux ayant augmenté, les produits d'intérêts ont quasiment doublé par rapport à 2005. La baisse du résultat financier par rapport à 2005 provient du fait que cet exercice avait enregistré des produits financiers de l'ordre de CHF 8.6 millions en relation avec des actualisations de prêts et provisions.

SENSIBLE HAUSSE DU RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Les revenus proviennent pour l'essentiel de la participation EOS Holding SA. En 2006, la contribution d'EOS au résultat du Groupe a été de CHF 15.7 millions contre CHF 9.3 millions en 2005. Le groupe EOS a pleinement profité, entre autres, de la hausse des prix sur le marché de l'électricité. Au total, le résultat des sociétés associées est en hausse de 83.2% à CHF 17.4 millions.

BÉNÉFICE NET EN BAISSSE DE 21.9%

Le bénéfice net est en baisse de CHF 27.3 millions par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse résulte principalement de l'augmentation du prix d'achat de l'énergie et de la reprise de correction de valeur de CHF 16.5 millions comptabilisée en produits dans les comptes de l'exercice 2005.

AUGMENTATION DU DIVIDENDE

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires de verser un dividende de CHF 18.-. Il s'agit de la cinquième hausse consécutive du dividende. En cas d'acceptation par l'assemblée générale, et compte tenu des actions en circulation, le montant des dividendes versés s'élèvera à CHF 19.8 millions, soit un taux de distribution de 20.6% contre 14.2% en 2005.

CAPITAL-ACTIONS

Au 31 décembre 2006, le capital-actions émis était constitué de 1 140 000 actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 25.- chacune. L'assemblée générale du 19 mai 2006 a décidé de renouveler le capital autorisé d'au maximum 405 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 25.- chacune, opération valable jusqu'au 19 mai 2008. Au 31 décembre 2006, aucune des actions constituant le capital autorisé n'avait été émise.

En 2005, une convention a été signée entre le canton de Vaud, 51 communes vaudoises et la BCV, qui prévoit un droit de préemption réciproque en cas de vente des actions détenues par l'une ou l'autre de ces parties. En 2006, 79 communes se sont jointes à cette convention. A ce stade, le groupe ainsi formé détient 53.48% du capital-actions.

ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION ROMANDE ÉNERGIE HOLDING DU 01.01.2006 AU 01.03.2007



PROGRESSION DU COURS DE L'ACTION EN 2006

L'action Romande Energie Holding SA a clôturé à CHF 1 668.- au 31.12.2006 contre CHF 1 285.- au 31.12.2005, soit une augmentation de 29.8%. Dans le même temps, le Swiss Market Index (SMI) progressait de 15.8%. En janvier 2007, l'action a atteint son plus haut cours historique soit CHF 1 895.-.

HAUSSE DE LA CAPITALISATION BOURSIÈRE ET DE LA VALEUR D'ENTREPRISE

Compte tenu des actions propres détenues et du cours de l'action au 31 décembre 2006, la capitalisation boursière s'élève à CHF 1.84 milliard contre CHF 1.41 milliard au 31 décembre 2005.

La valeur d'entreprise – qui représente le montant total que les actionnaires et les tiers ont investi dans le Groupe sous déduction des liquidités – se présentait de la manière suivante au 31 décembre 2006:

CHF '000	2006	2005
Capitalisation boursière	1 836 178	1 414 561
Intérêts minoritaires	40 182	39 878
Dettes financières	133 899	134 570
./. Liquidités	(229 215)	(256 354)
Valeur d'entreprise	1 781 044	1 332 655
Valeur d'entreprise/ EBITDA	12.53	8.23

CRÉATION DE SOCIÉTÉS EN 2006

Le 1^{er} octobre 2006, la centrale de production d'énergie de Sembrancher a été reprise par les autorités concédantes. En compensation, le Groupe a reçu 20.6% du capital de la société nouvellement créée, Forces Motrices de Sembrancher SA, société qui exploite désormais ledit ouvrage de production.

En décembre 2006, le Groupe a créé Romande Energie Renouvelable SA, société dont le but est de promouvoir la production de nouvelles énergies renouvelables. Cette société investira dans une série de projets concrets, notamment dans la mini-hydraulique, le solaire, l'éolien et la biomasse.



■ Ernst & Young SA
Audit
Place Chauderon 18
Case postale
CH-1002 Lausanne

■ Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale des actionnaires de
Romande Energie Holding SA, Morges

Lausanne, le 26 mars 2007

Rapport du réviseur des comptes consolidés

En notre qualité de réviseur des comptes consolidés, nous avons vérifié les comptes consolidés (compte de résultat, bilan, tableau des flux de trésorerie, variation des fonds propres et annexe, pages 60 à 87) de la Romande Energie Holding SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006.

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes consolidés et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS), et sont conformes à la loi suisse.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Pierre Delaloye
Expert fiduciaire diplômé
(responsable du mandat)

Serge Clément
Expert-comptable diplômé



COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE ROMANDE ÉNERGIE

Compte de résultat consolidé 2006

CHF '000, sauf données par action	Note	2006	2005
Chiffre d'affaires net	3	466 068	482 096
Achats d'énergie, matériel et prestations de tiers	4	(197 997)	(189 614)
Marge brute opérationnelle		268 071	292 482
Charges de personnel	5	(89 685)	(90 855)
Autres charges d'exploitation	6	(37 854)	(39 682)
Reprise de perte de valeur		–	16 500
Amortissements des immobilisations corporelles	7	(43 953)	(42 716)
Résultat opérationnel (EBIT¹⁾)		96 579	135 729
Produits financiers	8	11 192	12 310
Charges financières	8	(4 398)	(4 788)
Part au résultat net des sociétés associées	18	17 445	9 523
Résultat avant impôts		120 818	152 774
Impôts sur le bénéfice	9	(23 485)	(28 169)
Bénéfice net de l'exercice		97 333	124 605
Attribuable à:			
Actionnaires société mère		96 093	116 208
Intérêts minoritaires		1 240	8 397
		97 333	124 605
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	15	1 100 826	1 100 826
Bénéfice par action (en CHF)	10	87.29	105.56
Dividende (pour 2006 : proposé) par action (en CHF)		18	15

1) EBIT = Bénéfice avant intérêts et impôts (Earnings before interest and taxes).



CHF '000	Note	31.12.2006	31.12.2005
ACTIFS			
Actifs courants:			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		229 215	256 354
Titres, dépôts à terme et instruments financiers dérivés	11	71 062	11 736
Créances résultant de livraisons et prestations	12	113 560	130 399
Immeubles destinés à la vente	13	1 353	1 893
Autres actifs courants	14	13 172	14 871
Total des actifs courants		428 362	415 253
Actifs non courants:			
Immobilisations corporelles	16	739 296	724 475
Immeubles de placement	17	5 033	5 251
Participations dans des sociétés associées	18	672 265	474 022
Autres immobilisations financières	19	22 931	22 256
Total des actifs non courants		1 439 525	1 226 004
Total des actifs		1 867 887	1 641 257
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Passifs courants:			
Engagements résultant de livraisons et prestations		28 279	31 585
Autres engagements à court terme	21	82 534	105 740
Part à court terme des emprunts à long terme	20	61 250	250
Dettes d'impôts courants		21 548	22 618
Provisions à court terme	23	995	910
Total des passifs courants		194 606	161 103
Passifs non courants:			
Emprunts à long terme	20	72 649	134 320
Passifs d'impôts différés	24	150 377	151 479
Provisions à long terme	23	5 595	6 797
Total des passifs non courants		228 621	292 596
Total des passifs		423 227	453 699
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère:			
Capital-actions		28 500	28 500
Versements additionnels en capital		13 111	13 111
Autres réserves		215 654	38 437
Résultats accumulés non distribués		1 162 458	1 082 877
Actions propres		(15 245)	(15 245)
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère		1 404 478	1 147 680
Intérêts minoritaires		40 182	39 878
Total des capitaux propres		1 444 660	1 187 558
Total des passifs et des capitaux propres		1 867 887	1 641 257

CHF '000	Note	2006	2005
Bénéfice net de l'exercice attribuable aux actionnaires de la société mère		96 093	116 208
Reprise des éléments hors trésorerie:			
Intérêts minoritaires		1 240	8 397
Impôts	9	23 485	28 169
Amortissements des immobilisations corporelles	7	45 898	44 612
Reprise de correction de valeur		–	(16 500)
Part au bénéfice net des sociétés associées	18	(17 445)	(9 523)
Résultat net sur réalisation d'actifs immobilisés	6	(2 154)	(1 238)
Résultat financier net	8	(6 794)	(7 522)
Autres éléments		(2 705)	(3 998)
Intérêts encaissés et autres produits financiers		2 550	1 756
Intérêts payés et autres charges financières		(395)	(4 590)
Impôts payés		(24 555)	(13 768)
Flux de trésorerie avant variation du fonds de roulement		115 218	142 003
Variation de l'actif circulant et autres flux de trésorerie des activités opérationnelles	28	(3 923)	15 500
Liquidités nettes sur les activités opérationnelles		111 295	157 503
Acquisitions d'immobilisations corporelles	16	(65 806)	(52 430)
Ventes d'immobilisations corporelles		573	3 071
Ventes/acquisitions de titres de placement		(54 038)	55 656
Acquisitions de participations dans des sociétés associées		–	(1 672)
Variation des autres immobilisations financières		(1 701)	(320)
(Dépenses) / liquidités nettes liées aux activités d'investissements		(120 972)	4 305
Remboursement des dettes à court terme		–	(4 000)
Dividendes encaissés		395	695
Variation des emprunts à long terme		(409)	(1 659)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		(936)	(936)
Dividendes versés		(16 512)	(13 210)
Dépenses nettes liées aux activités de financement		(17 462)	(19 110)
Augmentation / (diminution) nette des liquidités		(27 139)	142 698
Liquidités en début d'exercice		256 354	113 656
Liquidités en fin de période		229 215	256 354

L'annexe qui suit fait partie intégrante des comptes consolidés.



Capitaux propres des actionnaires de la société mère

CHF '000	Capital- actions	Versements additionnels en capital	Autres réserves	Résultats accumulés non distribués	Actions propres	Total	Intérêts mino- ritaires	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2005	28 500	13 111	16 536	979 879	(15 245)	1 022 781	32 417	1 055 198
Variation des capitaux propres 2005:								
Ajustements de valeurs comptabilisés directement dans les capitaux propres d'EOS Holding SA			19 146	–		19 146		19 146
Ajustements à la juste valeur des instruments financiers destinés à la vente			2 755	–		2 755		2 755
Produits et charges comptabilisés directement par les capitaux propres			21 901			21 901		21 901
Bénéfice de l'exercice				116 208		116 208	8 397	124 605
Total des produits et charges de l'exercice			21 901	116 208		138 109	8 397	146 506
Dividende 2004 payé (CHF 12.-/action)				(13 210)		(13 210)	(936)	(14 146)
Solde au 31 décembre 2005	28 500	13 111	38 437	1 082 877	(15 245)	1 147 680	39 878	1 187 558
Variation des capitaux propres 2006:								
Ajustements de valeurs comptabilisés directement dans les capitaux propres d'EOS Holding SA			179 186	–		179 186		179 186
Ajustements à la juste valeur des instruments financiers destinés à la vente			(1 969)	–		(1 969)		(1 969)
Produits et charges comptabilisés directement par les capitaux propres			177 217			177 217		177 217
Bénéfice de l'exercice				96 093		96 093	1 240	97 333
Total des produits et charges de l'exercice			177 217	96 093		273 310	1 240	274 550
Dividende 2005 payé (CHF 15.-/action)				(16 512)		(16 512)	(936)	(17 448)
Solde au 31 décembre 2006	28 500	13 111	215 654	1 162 458	(15 245)	1 404 478	40 182	1 444 660

Au 31 décembre 2006, le capital-actions émis était constitué de 1 140 000 actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 25.- chacune. Le montant prévu pour la distribution de dividendes se base sur le montant des fonds propres disponibles de la société mère, Romande Energie Holding SA. Il est déterminé conformément aux prescriptions du Code suisse des obligations. Les fonds propres consolidés comprennent des réserves légales de CHF 71 millions (2005 : CHF 66 millions), qui ne sont pas distribuables.

Pour le nombre d'actions propres détenues par le Groupe, voir le point 3 de l'annexe aux comptes annuels de Romande Energie Holding SA. Le tableau des actionnaires importants de Romande Energie Holding SA se trouve sous le point 5 de la même annexe.

L'assemblée générale du 19 mai 2006 a décidé de renouveler le capital autorisé d'au maximum 405 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 25.- chacune, opération valable jusqu'au 19 mai 2008. Au 31 décembre 2006, aucune des actions constituant le capital autorisé n'avait été émise.

NOTE 1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Romande Energie Holding SA est la nouvelle raison sociale de la société faîtière du Groupe (auparavant: Compagnie vaudoise d'électricité). L'assemblée générale du 19 mai 2006 a adopté les nouveaux statuts de la société holding.

Romande Energie Holding SA, société anonyme holding de droit suisse dont le siège est à Morges (Suisse), est le propriétaire direct ou indirect de toutes les sociétés appartenant au Groupe Romande Energie (Groupe). L'activité principale de Romande Energie Holding SA est la détention et la gestion de participations.

Les comptes consolidés 2006 du Groupe ont été approuvés le 23 mars 2007 par le conseil d'administration de Romande Energie Holding SA. L'assemblée générale des actionnaires du 25 mai 2007 est invitée à en faire de même.

NOTE 2 RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES PRINCIPAUX

Les principes comptables majeurs utilisés lors de l'établissement des états financiers consolidés du Groupe sont décrits ci-dessous. Ces principes ont été appliqués uniformément à tous les chiffres comparatifs présentés sauf indication contraire spécifique.

2.1 BASE DE PRÉSENTATION

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en milliers de CHF selon le principe du coût historique sauf pour certaines immobilisations corporelles et certains instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur. Ils sont conformes aux normes «International Financial Reporting Standards» (IFRS édictées par l'«International Accounting Standards Board») ainsi qu'aux IAS et à leurs interprétations (IFRIC) édictées par l'«International Accounting Standards Committee» (IASC) et aux normes de présentation des comptes ci-dessous.

L'établissement d'états financiers selon les normes IFRS implique le recours à des estimations et à des hypothèses ayant une influence, d'une part, sur les montants des actifs et des passifs présentés, sur la présentation des actifs et des engagements conditionnels à la date du bilan et, d'autre part, sur le montant des produits et des charges de la période comptable. Bien que les estimations soient fondées sur les meilleures connaissances de la

situation actuelle ou des opérations futures du Groupe dont puisse disposer la direction, les résultats effectivement obtenus peuvent différer de ceux prévus sur la base de ces estimations. Les domaines impliquant un haut degré de jugement et de complexité, ou ceux dont les hypothèses et estimations ont un impact significatif sur l'établissement des états financiers, sont décrits à la note 2.18.

Application de standards

Les tableaux ci-dessous résument les standards nouveaux et leurs interprétations avec leur date effective d'entrée en vigueur:

a) Application pour les comptes annuels 2006

Standards ou interprétations	Intitulé	Date d'entrée en vigueur
IFRS 4	Contrats d'assurances	01.01.2006
IFRS 6	Prospection et évaluation de ressources minérales	01.01.2006
IAS 1 et IAS 19	Amendement - Ecart actuariels, régimes de groupe et informations à fournir	01.01.2006
IAS 21	Effets des variations des cours des monnaies étrangères	01.01.2006
IAS 39	Instruments financiers: comptabilisation et évaluation	01.01.2006
IAS 39	Amendement - Transition et comptabilisation initiale d'actifs financiers et de passifs financiers	01.01.2006
IAS 39	Comptabilisation de couverture des flux de trésorerie	01.01.2006
IAS 39	Amendements d'IAS 39 et d'IFRS 4 - Contrats de garantie financière	01.01.2006
IFRIC 4	Déterminer si un accord contient un contrat de location	01.01.2006

IFRIC 5	Droits aux intérêts émanant de fonds de gestion dédiés au démantèlement, à la remise en état et à la réhabilitation de l'environnement	01.01.2006
IFRIC 6	Engagements provenant de participation dans un marché spécifique	01.12.2005

b) Standards et interprétations publiés en 2006. Leur entrée en vigueur effective a eu lieu après la date des présents états financiers. Ces standards et interprétations n'ont pas été appliqués de manière anticipée.

Standards ou interprétations	Intitulé	Date d'entrée en vigueur
IFRS 7 (et IAS 32 et IAS 30)	Instruments financiers - Informations à fournir	01.01.2007
IAS 1	Amendement - Informations à fournir sur les capitaux propres	01.01.2007
IFRS 8	Segments d'exploitation	01.01.2009
IFRIC 8	Périmètre d'IFRS 2	01.05.2006
IFRIC 9	Réexamen des dérivés	01.06.2006
IFRIC 10	Rapport intermédiaire et «Impairment»	01.11.2006
IFRIC 11	IFRS 2 - Groupe et transactions d'actions	01.03.2007
IFRIC 12	Concession	01.01.2008

Reclassement

Pour des raisons d'amélioration de l'information, les immeubles de placement et ceux destinés à la vente font, dès l'exercice 2006, l'objet d'une présentation distincte dans le bilan consolidé. Les informations relatives à l'exercices 2005 ont été reclassées.

2.2 PÉRIMÈTRE ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION

A) Filiales

Les comptes consolidés du Groupe comprennent les opérations de Romande Energie Holding SA et de toutes les filiales directes et indirectes sur lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger la politique financière et opérationnelle, pouvoir s'accompagnant en général d'un contrôle de plus de 50% des droits de vote. La liste des principales filiales figure à la note 30. Les filiales sont consolidées par intégration globale à la date du transfert de contrôle au Groupe. A contrario, elles sont exclues de ce périmètre dès que cesse ce contrôle.

La méthode du «Purchase method of accounting» est appliquée pour l'acquisition de filiales. Le coût d'une acquisition est mesuré par la juste valeur de ses actifs compte tenu des instruments de capitaux propres émis et des passifs existants à la date de transaction, plus les coûts directement imputables à l'acquisition.

Tous les soldes des comptes ainsi que l'ensemble des transactions et profits réalisés entre sociétés du Groupe sont éliminés lors de la consolidation.

La part au résultat et le droit aux fonds propres des actionnaires minoritaires sont présentés séparément.

B) Sociétés associées

Les sociétés associées et les co-entreprises dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable (normalement entre 20% et 50% des droits de vote), sans pour autant en avoir le contrôle, sont consolidées selon la méthode d'intégration par mise en équivalence. Ces participations apparaissent au bilan au titre de participations dans des sociétés associées et sont comptabilisées initialement à leur coût d'acquisition puis à leur juste valeur, soit le coût initial corrigé de la part du Groupe aux bénéfices (pertes) reporté(e)s après la date d'acquisition et de modification éventuelle de valeur («Impairment»). Si, malgré une détention de plus de 20% des parts dans une société, le Groupe n'exerce pas d'influence notable, ladite société est traitée comme «immobilisation financière» (voir la note 2.5).

Toute correction de valeur («Impairment») est enregistrée immédiatement dans le compte de résultat. Les pertes des sociétés qui excèdent la part du Groupe dans ces sociétés associées ne sont pas reconnues.

Lorsqu'une variation des actifs nets d'une société associée est reportée directement dans ses fonds propres, le Groupe reconnaît sa part à ces changements dans le tableau «variations des capitaux propres consolidés» et l'indique séparément.

Les soldes des comptes ainsi que les transactions d'importance significative avec des participations et des co-entreprises consolidées par mise en équivalence sont présentés séparément comme éléments relatifs à des sociétés associées.

Les gains non réalisés lors de transactions entre des sociétés du Groupe et des sociétés associées sont éliminés pour la part du Groupe dans ces sociétés associées. Les pertes non réalisées sont éliminées de la même manière sauf si la transaction couvre un transfert d'actif nécessitant une correction de valeur («Impairment»).

Les états financiers des sociétés associées sont ajustés en cas d'écarts significatifs pour assurer la cohérence avec les principes comptables adoptés par le Groupe.

Suite à l'échéance d'une concession, le Groupe a dû remettre un ouvrage de production aux communes concédantes. En compensation, le Groupe a reçu 20.6% des parts de la nouvelle société propriétaire de l'ouvrage (Forces Motrices de Sembrancher SA). Cette dernière est intégrée dès le 1^{er} octobre 2006 dans le périmètre de consolidation du Groupe selon la méthode de mise en équivalence.

Bien que détenant 35.7% du capital-actions et 24.6% des droits de votes de la Société Electrique des Forces de l'Aubonne (SEFA), il a été renoncé à consolider cette entité selon la méthode de mise en équivalence, à l'instar du traitement effectué au 31.12.2005. Le Groupe n'est pas représenté au conseil d'administration de SEFA et ne participe à aucune décision liée à la stratégie et à la gestion de cette société.

C) Joint-ventures

Un «joint-venture» est un arrangement contractuel où le Groupe et d'autres partenaires poursuivent une activité économique commune. Les décisions stratégiques, financières et opérationnelles y relatives sont soumises à l'approbation unanime des parties au contrat.

Lorsque le Groupe participe à de tels accords, la part du Groupe aux actifs et passifs conjointement détenus est reconnue dans les états financiers consolidés. Ils y figurent dans les rubriques correspondant à leur nature.

Des accords de «joint-ventures» peuvent conduire à la création d'entités légales dans lesquelles chaque partenaire possède une participation. Dans ces cas, le Groupe reconnaît sa part dans ces entités légales détenues conjointement en utilisant la méthode de mise en équivalence.

2.3 CHIFFRES SECTORIELS

L'activité principale du Groupe est la fourniture d'électricité, laquelle représente plus de 90% du chiffre d'affaires total, du résultat d'exploitation et des actifs nets. Le Groupe exerce son activité en Suisse (essentiellement dans le canton de Vaud), qui est traitée dans la présentation des résultats comme une seule région géographique.

Les prix de vente entre filiales sont basés sur les coûts de production ou d'acquisition auxquels une marge est ajoutée.

2.4 TRANSACTIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie de présentation au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la fin de l'année. Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont enregistrées dans le compte de résultat.

Afin de se prémunir du risque de change, le Groupe souscrit à des contrats de change à terme et à des options.

Toutes les filiales du Groupe présentent leurs comptes en CHF et, par conséquent, il n'y a aucun écart résultant de la conversion des comptes des filiales.

2.5 INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Groupe reconnaît les instruments financiers actifs et passifs dans le bilan dès qu'il est contractuellement lié à de tels instruments.

a) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les avoirs déposés dans les banques et sur des comptes postaux ainsi que les dépôts et placements monétaires dont la durée initiale n'excède pas 90 jours.

b) Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés sont initialement évalués au coût d'acquisition puis réévalués à leur juste valeur; les profits et pertes en résultant sont comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice.

c) Titres de placement

Les titres de placement sont comptabilisés au prix du marché et représentent des actions et des obligations réalisables en bourse et des placements monétaires d'une durée initiale supérieure à 90 jours. Les gains et pertes non réalisés sont enregistrés directement au compte de résultat.

d) Créances résultant de livraisons et prestations

Les créances résultant de livraisons et prestations sont comptabilisées à leur valeur nominale, déduction faite d'un ajustement pour les créances douteuses.

e) Immobilisations financières

Les valeurs de parts de sociétés dans lesquelles le Groupe détient moins de 20% des droits de vote, ou dans lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable, sont portées au bilan à leur prix d'acquisition avant de l'être à leur juste valeur. Si aucune estimation fiable de la juste valeur ne peut être établie, le Groupe valorise l'investissement au coût d'acquisition. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les capitaux propres et reclassées dans le compte de résultat lors de la vente de l'actif ou lorsque l'immobilisation financière doit subir une correction de valeur irréversible («Impairment»). Les prêts octroyés sont enregistrés au coût amorti, déduction faite des éventuelles pertes de valeur pour les montants non recouvrables.

Toutes les autres variations de la juste valeur des immobilisations financières sont comptabilisées dans les capitaux propres comme ajustements de la juste valeur et reportées dans le compte de résultat en cas de cession de l'actif.

f) Emprunts

Les emprunts sont reconnus initialement à leur juste valeur, corrigée des coûts de transaction directement imputables. Ensuite les emprunts sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts ou les tranches d'emprunts pour lesquels il existe un droit irrévocable de différer le remboursement à un terme supérieur à 12 mois sont classés dans les passifs non courants; tous les autres le sont dans les passifs courants.

2.6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les terrains, les bâtiments, les immeubles de placement, les machines et les équipements sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ou de fabrication, après déduction des amortissements cumulés. Les dépenses de transformation des immeubles loués sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée de vie économique présumée et la durée résiduelle du bail. Les coûts de réparation et d'entretien sont imputés directement comme charges au compte de résultat, tandis que les rénovations et améliorations majeures sont activées comme immobilisations corporelles et amorties sur leur durée de vie économique présumée. Les coûts de financement enregistrés durant la construction d'immobilisations corporelles sont imputés directement comme charges au compte de résultat.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée la plus courte entre la durée résiduelle des concessions et les durées de vie économique présumées suivantes:

	Nombres d'années
Bâtiments à usage du Groupe	20 - 40
Immeubles de placement	20 - 40
Centrales de production	25 - 75
Réseaux de distribution d'électricité	15 - 40
Machines, équipements, installations et outillages	6 - 15
Véhicules	3 - 8
Équipements informatiques et logiciels	3 - 8



Les terrains ne sont amortis qu'en cas de perte de valeur.

Les équipements en cours de réalisation sont immobilisés et amortis dans l'année de leur mise en service.

Si le Groupe est obligé de démanteler des centrales de production ou d'autres immobilisations et de remettre en état les propriétés de tiers sur lesquelles ces immobilisations se trouvent, les coûts correspondants sont ajoutés au coût initial à la date d'acquisition et amortis sur la durée de vie économique de l'immobilisation.

La valeur des immobilisations corporelles est revue chaque fois que l'on relève un indice indiquant que la valeur recouvrable pourrait être inférieure à la valeur comptable. Le cas échéant, le Groupe enregistre une perte de valeur portant sur la différence.

Par valeur recouvrable, on entend la plus grande des valeurs entre le prix de vente net et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est obtenue par l'actualisation des flux futurs anticipés produits par cet actif ou le plus petit groupe d'actifs identifiables auquel il appartient et dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont indépendantes de celles dégagées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Dès lors, une appréciation de l'ensemble des conditions économiques qui régneront pendant la durée d'utilité doit être faite par la société. Ces estimations pourront s'écarter considérablement des valeurs effectives.

2.7 PLAN DE PRÉVOYANCE

Jusqu'au 31 décembre 2005, les sociétés du Groupe versaient des contributions à des institutions de prévoyance financées selon le système de primauté des prestations.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, le système de primauté des cotisations, selon le droit suisse, est applicable à la Caisse de pensions du Groupe.

L'insuffisance ou l'excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé(e) dans le compte de résultat consolidé,

en tenant compte des écarts actuariels cumulés ainsi que du coût des services passés non encore enregistrés. Cependant, un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs dont le Groupe dispose, par exemple sous la forme de remboursements du plan ou de diminutions des cotisations futures. Si un tel excédent d'actifs n'est pas disponible ou ne représente pas d'avantages économiques futurs, il n'est pas enregistré au bilan mais fait l'objet d'une indication dans les notes.

De même, une insuffisance d'actifs ne sera comptabilisée que si le Groupe est contraint de combler cet écart.

L'écart actuariel résulte principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs du plan. L'écart actuariel excédant les 10% (corridor) de la valeur la plus élevée entre la valeur actualisée de l'obligation et la juste valeur des actifs est imputé au compte de résultat en fonction de la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des employés assurés.

2.8 PROVISIONS

Les provisions comprennent les engagements dont l'issue, l'échéance ou le montant sont incertains. Elles sont portées au bilan lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant des provisions est évalué par la direction du Groupe, à la date de clôture, sur la base de la meilleure estimation possible des coûts nécessaires pour éteindre l'obligation. Lorsqu'une sortie de ressources n'est pas probable ou ne peut pas être estimée de manière fiable, l'obligation n'est pas portée au bilan mais est présentée sous les passifs éventuels. Lorsque l'effet est significatif, les flux de trésorerie attendus pour éteindre l'obligation sont escomptés. La provision est actualisée au taux du marché majoré le cas échéant d'un taux reflétant les risques spécifiques liés à cet engagement.

2.9 IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable, c'est-à-dire sur les différences temporelles entre la valeur des actifs et passifs reconnue par le fisc et leur valeur comptable enregistrée dans les états financiers consolidés du Groupe.

Aucun impôt différé n'a été calculé sur les différences d'évaluation des sociétés associées. Le montant de la provision pour impôts différés est calculé sur la base des taux d'imposition connus à la date de clôture et susceptibles d'être appliqués lors de la dissolution des différences temporelles.

Les reports de pertes fiscalement déductibles sur les résultats futurs et les autres avoirs fiscaux différés sont inscrits à l'actif seulement si leur réalisation ultérieure paraît probable.

2.10 ACTIONS PROPRES

En cas d'acquisition d'actions propres, le total du montant payé et les coûts directement imputables à la transaction (nets d'impôts sur le bénéfice) sont déduits des fonds propres du Groupe jusqu'à l'annulation ou la vente ultérieure des titres. En cas de vente, le produit reçu, net des coûts directement imputables à la transaction (auxquels on ajoute l'effet fiscal de l'impôt sur le bénéfice), est attribué aux fonds propres du Groupe.

2.11 CHIFFRE D'AFFAIRES NET ET COMPTABILISATION DES PRODUITS

Le chiffre d'affaires net inclut toutes les recettes provenant de la vente d'électricité et de biens et services, après déduction de la TVA, des rabais, des escomptes, des autres remises convenues sur les prix ainsi que des ducroires et pertes sur débiteurs. Les recettes sont comptabilisées lors de la livraison de l'électricité, des services ou des biens. Les compteurs des clients font l'objet de relevés périodiques.

Pour une grande partie de la clientèle et environ 50% des kWh fournis, la quantité consommée est relevée sur les instruments de mesure une seule fois par année au cours du dernier trimestre.

Les recettes comprennent les estimations concernant l'énergie consommée et pas encore facturée entre la date du dernier relevé de compteur et la date de clôture. L'estimation s'appuie sur les données historiques ajustées d'effets saisonniers et de l'augmentation de consommation moyenne annuelle.

Les dividendes provenant d'investissements sont comptabilisés lorsque le droit à la distribution a été clairement établi.

2.12 SUBVENTIONS PUBLIQUES

Le Groupe est tenu, par le biais de sa filiale Société électrique Vevey-Montreux (SEVM), d'exploiter un service de transports publics appelé VMCV qui s'étend de Vevey à Villeneuve. Cette obligation découle de conventions signées avec les communes du district de Vevey. La SEVM prend en charge une partie du déficit de 3 lignes de bus et trolleybus, le déficit des autres activités du VMCV étant absorbé par les pouvoirs publics.

2.13 IMPÔTS

Les impôts courants sont déterminés d'après le bénéfice imposable de l'année en cours et sont imputés au compte de résultat.

Les impôts sur le résultat sont enregistrés dans la même période que les produits et les charges auxquels ils se rapportent.

2.14 BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice par action se calcule en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de la société mère, Romande Energie Holding SA. Il est indiqué avant et après tous les effets potentiels de dilution.

2.15 PARTIES LIÉES

Sont considérées comme parties liées le canton de Vaud, les membres du conseil d'administration et les membres de la direction du Groupe. Les parties liées sont approvisionnées en énergie à des conditions comparables à celles des clients qui satisfont les mêmes critères. L'Etat de Vaud perçoit des redevances sur les concessions en liaison avec l'utilisation des eaux.

2.16 DIVIDENDES

Les dividendes sont comptabilisés dans les états financiers consolidés pour la période dans laquelle ils ont été approuvés par l'assemblée générale des actionnaires.

2.17 GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET DES PRIX D'APPROVISIONNEMENT DE L'ÉNERGIE

Exposition aux risques

Le Groupe est soumis aux risques du marché qui découlent principalement des prix de l'énergie, du risque de change et des taux d'intérêts ainsi que de la valeur de marché des liquidités investies. La direction surveille régulièrement ces risques. Le Groupe a recours à des instruments financiers dérivés lorsque cela est opportun pour réduire les fluctuations de revenus et des flux de trésorerie en rapport avec ces risques.

Le Groupe n'effectue pas de transactions financières pour lesquelles il existe au moment de l'échéance de la transaction un risque non calculé. Cela signifie que le Groupe ne procède pas à des transactions sans détenir les actifs et passifs sous-jacents. Seuls les valeurs patrimoniales et les engagements actuels ou futurs qui ont une forte probabilité de réalisation font l'objet d'une couverture.

Risques liés aux prix d'approvisionnement en énergie

Le Groupe se trouve exposé aux fluctuations des prix du marché de l'électricité pour toute la quantité d'énergie qu'il ne produit pas lui-même, soit environ 80% des besoins totaux.

Dès lors, des contrats d'approvisionnement à long terme sont conclus avec des partenaires privilégiés fixant les prix et volumes. Dans ce cadre, le Groupe est au bénéfice d'un contrat à long terme jusqu'en 2015. Ce contrat couvre environ 24% des besoins en énergie sur la base de la consommation 2006; s'y ajoute le droit d'achat mentionné à la note 25.

Pour le solde, le Groupe recourt à des techniques dites de «stress-testing» qui visent à évaluer le scénario du pire. Puis il fixe annuellement un prix maximum d'approvisionnement qu'il couvre sur l'«European Energy Exchange» (EEX) par des achats à terme qu'il optimise

en profitant des variations des prix spot et à terme. Au vu de l'évolution des prix de l'énergie, le Groupe tend à couvrir la totalité des besoins prévisionnels à 24 mois.

Des outils de gestion mis à disposition par des sociétés partenaires permettent de réduire les risques de hausse du prix d'approvisionnement.

Au 31 décembre 2006, l'exposition au risque de prix d'approvisionnement pour les 2 prochaines années était la suivante:

	2007	2008
Couverture contrats à long terme	52%	48%
Couverture achats à terme sur EEX	39%	34%
Autres	8%	5%
Non couvert	1%	13%
	100%	100%

Cette analyse de risque doit être effectuée conjointement avec l'évolution législative suisse qui prévoit une ouverture partielle à la libre concurrence à partir du 1^{er} janvier 2008 ou du 1^{er} juillet 2008. Les décisions politiques y relatives devraient être entérinées au cours du 1^{er} semestre 2007. Notre évaluation du risque de prix privilégie le scénario de l'ouverture partielle au 1^{er} janvier 2008 à tous les acteurs consommant plus de 100 000 kWh/an.

Risques liés au taux de change

Ce risque est principalement généré par les achats d'énergie sur l'EEX qui se font exclusivement en Euros. Par conséquent, le Groupe a recours à des contrats de change à terme et d'options pour couvrir en tout temps le 100% de ses engagements fermes en devises étrangères et au minimum 50% de ses cash flows estimés pour les 12 prochains mois conformément à sa politique interne de gestion de trésorerie.

Risques liés aux taux d'intérêts

Le Groupe n'est actuellement que très peu exposé à ce risque vu la faiblesse de son endettement.

Risques de crédits

Le risque de crédits concerne les clients qui ne remplissent pas leurs engagements. Au vu du nombre élevé de ses

clients, et de leur répartition géographique (essentiellement en Suisse), le Groupe n'est que faiblement exposé à des risques de crédits significatifs. Bien que faibles, ces risques sont couverts par une provision adéquate sur les créances douteuses.

Risques de contreparties

Le risque de contrepartie consiste dans le risque lié à l'émetteur d'instruments financiers tels que les disponibilités, les instruments financiers dérivés, les placements. Le Groupe gère ce risque en investissant les disponibilités et en acquérant des instruments financiers en conformité avec la politique et le règlement de trésorerie du Groupe. Cela signifie que le Groupe investit uniquement auprès d'établissements financiers sélectionnés selon des critères stricts.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est celui qui découle du fait que le Groupe ne puisse pas honorer ses obligations à temps ou à un prix correct. Le service de trésorerie du Groupe est responsable de la liquidité et du financement. Les risques de liquidité et de financement font l'objet d'une supervision permanente de la part de la direction. La gestion du risque de liquidité est effectuée au niveau du Groupe.

Autres risques

Il n'y a pas d'autres risques considérés comme significatifs et nécessitant d'être détaillés.

2.18 ÉLÉMENTS CRITIQUES D'ÉVALUATION

Les estimations et les hypothèses de travail sont continuellement évaluées et s'appuient sur l'expérience et d'autres facteurs telle la probabilité que certains événements se produisent compte tenu des circonstances.

a) Facteurs susceptibles d'influencer le résultat

L'introduction de la Loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité («LApEl») va modifier profondément le paysage juridique du marché électrique suisse, ce qui va inévitablement influencer le cadre de travail des sociétés actives dans ce domaine. Tous les éléments n'étant pas encore clairement définis, il n'est pas possible d'évaluer avec exactitude les impacts sur les états financiers de l'introduction de cette nouvelle loi.

b) Evolution du prix de l'énergie

Bien que l'essentiel des besoins en énergie du Groupe soit couvert par des contrats d'approvisionnement, une augmentation du prix d'achat de l'énergie pourrait avoir des conséquences significatives en cas de baisse non planifiée de notre propre production ainsi qu'en cas de conditions climatiques extrêmes.

CHF '000	2006	2005
NOTE 3 CHIFFRE D'AFFAIRES NET		
Chiffre d'affaires d'énergie	394 050	413 699
Chiffre d'affaires transports	8 958	8 641
Chiffre d'affaires produits services	13 448	14 383
Autres produits	24 789	23 273
Contributions des pouvoirs publics (VMCV, voir la note 2.12)	5 948	5 874
Propres prestations activées	19 217	17 207
Variation du croire et pertes sur débiteurs	(342)	(981)
Total du chiffre d'affaires net	466 068	482 096
NOTE 4 ACHATS D'ÉNERGIE, MATÉRIEL ET PRESTATIONS DE TIERS		
Achats d'énergie	165 680	154 229
Concessions et redevances	23 572	24 400
Autres achats	8 745	10 985
Total des achats d'énergie, matériel et prestations de tiers	197 997	189 614

Les redevances sont versées, sur la base de conventions, aux cantons et communes, soit pour l'utilisation du sol (liées à la distribution), soit pour le turbinage des eaux (liées à la production).

NOTE 5 CHARGES DE PERSONNEL

Salaires et traitements	70 692	70 493
Charges sociales et de prévoyance	15 355	16 048
Autres charges de personnel	3 638	4 314
Total des charges de personnel	89 685	90 855

Le Groupe a opté pour un changement de régime de la Caisse de pensions avec effet au 1^{er} janvier 2006. Dès cette date, le plan principal en primauté de prestations a été transformé en un plan en primauté de cotisations. Ce changement de régime n'a pas d'influence significative sur les charges du Groupe.

CHF '000	2006	2005
NOTE 6 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges diverses	40 008	42 228
Résultat net sur réalisation d'actifs immobilisés	(2 154)	(1 238)
Provision pour contrats onéreux	–	(1 308)
Total des autres charges d'exploitation	37 854	39 682
NOTE 7 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Amortissements (voir la note 16)	45 898	44 612
Contributions des pouvoirs publics (VMCV, voir la note 2.12)	(1 945)	(1 896)
Total des amortissements des immobilisations corporelles	43 953	42 716
NOTE 8 RÉSULTAT FINANCIER NET		
Intérêts reçus	3 048	1 602
Dividendes encaissés	395	315
Produits sur titres	529	380
Gains sur ventes de titres	308	26
Gains de change	1 127	733
Annulation actualisation prêt EOS	–	7 504
Actualisation des provisions (voir la note 23)	–	1 204
Variation de la juste valeur des instruments financiers	5 199	392
Produits financiers divers	586	154
Total des produits financiers	11 192	12 310
Intérêts sur emprunts, hypothèques et dettes bancaires	(3 627)	(3 817)
Pertes de change	–	(46)
Pertes sur titres	(222)	(130)
Actualisation des provisions (voir la note 23)	(395)	–
Frais bancaires, commissions et autres	(154)	(795)
Total des charges financières	(4 398)	(4 788)
Résultat financier net	6 794	7 522

La position « annulation actualisation » en 2005 résultait de la conversion du prêt sans intérêt à EOS. Cet emprunt était évalué à sa juste valeur, laquelle prenait en compte un remboursement en 2011.



COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE ROMANDE ÉNERGIE

Annexe aux comptes consolidés 2006

CHF '000	2006	2005
NOTE 9 IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE		
Bénéfice avant impôts	120 818	152 774
Charges pour impôts courants sur le résultat	23 916	25 401
Charges pour impôts différés	(431)	2 768
Total des charges pour impôts sur le bénéfice	23 485	28 169
Analyse du taux d'imposition:		
Les principales divergences entre le taux moyen pondéré et le taux d'imposition effectif se présentent de la manière suivante:		
Taux d'imposition moyen pondéré applicable (en %)	20.98	20.80
Effets des sociétés mises en équivalence (en %)	-3.02	-1.16
Effets des revenus imposés à taux réduits ou non imposés (en %)	-0.16	-2.10
Effets dus aux exercices antérieurs (en %)	1.62	0.90
Taux d'imposition effectif	19.42	18.44

La variation du taux moyen pondéré provient principalement de la nature des éléments imposables et des différentes sociétés dans lesquelles ils sont imposés.

NOTE 10 BÉNÉFICE PAR ACTION (BPA)

Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net attribué aux actionnaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice et qui exclut le nombre moyen d'actions propres détenues par le Groupe.

Bénéfice par action:

Bénéfice net attribué aux actionnaires de la société mère	96 093	116 208
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	1 100 826	1 100 826
Bénéfice par action (en CHF)	87.29	105.56

Il n'existe aucun autre élément qui puisse effectivement ou potentiellement diluer les bénéfices.

NOTE 11 TITRES, DÉPÔTS À TERME ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Obligations négociables	43 568	6 394
Bons de caisse	4 903	4 950
Total titres de placement	48 471	11 344
Dépôts à terme avec échéance supérieure à 90 jours	17 000	–
Instruments financiers dérivés	5 591	392
Total titres de placement et instruments financiers dérivés	71 062	11 736

Instruments financiers dérivés:

CHF '000	Montant des contrats		Juste valeur positive	
	2006	2005	2006	2005
Contrats de change à terme	94 109	103 809	5 591	392

CHF '000	2006	2005
NOTE 12 CRÉANCES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET PRESTATIONS		
Créances résultant de livraisons et prestations	81 536	90 958
Energie livrée non facturée	33 976	42 924
Total des créances résultant de livraisons et prestations, brut	115 512	133 882
Provision pour créances douteuses	(1 952)	(3 483)
Total des créances résultant de livraisons et prestations, net	113 560	130 399
Mouvement de la provision pour créances douteuses:		
Solde au 1^{er} janvier	(3 483)	(2 716)
Dotation à la provision pour créances douteuses	(362)	(2 017)
Utilisation de la provision pour créances douteuses	1 181	1 117
Reprise de la provision pour créances douteuses	712	133
Solde au 31 décembre	(1 952)	(3 483)

La diminution du poste «énergie livrée non facturée» provient principalement de deux facteurs, à savoir:

- Baisse des tarifs de l'énergie dès le 1^{er} janvier 2006.
- Consommation d'énergie du dernier trimestre 2006 en recul en raison de conditions climatiques plus clémentes qu'en 2005.

La provision pour créances douteuses représente la différence entre le montant facturé et l'encaissement probable. Cette provision est constituée sur la base de l'expérience relativement aux pertes comptabilisées dans le passé.

NOTE 13 IMMEUBLES DESTINÉS À LA VENTE

Solde au 1 ^{er} janvier	1 893	1 893
Ventes	(540)	–
Solde au 31 décembre	1 353	1 893

Un mandat a été confié à des courtiers immobiliers pour la réalisation des immeubles destinés à la vente.

NOTE 14 AUTRES ACTIFS COURANTS

Charges payées d'avance et produits à recevoir	7 137	9 514
Créances diverses et actifs circulants divers	2 704	2 502
Avantages et prestations sociales payés d'avance	1 895	2 085
Impôts préalables, impôts anticipés et autres impôts récupérables	1 436	770
Total des autres actifs circulants	13 172	14 871

Les immeubles destinés à la vente font l'objet d'une présentation distincte dès l'exercice 2006. Le montant reclassé dans les états financiers 2005 est de quelque CHF 1.9 million (voir à la note 13).

NOTE 15 ACTIONS EN CIRCULATION

	01.01.2005	Mouvements 2005	31.12.2005	Mouvements 2006	31.12.2006
Nombre d'actions					
Nombre total d'actions	1 140 000	–	1 140 000	–	1 140 000
Actions propres détenues par le Groupe	(39 174)	–	(39 174)	–	(39 174)
Actions en circulation	1 100 826	–	1 100 826	–	1 100 826

NOTE 16 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

CHF '000	Terrains et bâtiments	Installations de production d'énergie	Installations de distribution d'énergie	Autres immobi- lisations corporelles	Cons- tructions en cours	Total
Coûts d'acquisition:						
Solde au 1^{er} janvier 2005	96 198	265 027	958 444	132 758	26 905	1 479 332
Acquisitions - transferts	375	86	37 132	3 532	11 305	52 430
Désinvestissements	(70)	(168)	(9 642)	(1 386)		(11 266)
Solde au 31 décembre 2005	96 503	264 945	985 934	134 904	38 210	1 520 496
Acquisitions - transferts	1 203	1 282	57 805	5 718	(202)	65 806
Désinvestissements	(147)	(11 780)	(19 366)	(4 877)		(36 170)
Solde au 31 décembre 2006	97 559	254 447	1 024 373	135 745	38 008	1 550 132
Amortissements cumulés:						
Solde au 1^{er} janvier 2005	41 849	155 884	520 027	58 320	1 557	777 637
Amortissements de l'exercice	2 657	4 352	27 576	8 109	1 623	44 317
Désinvestissements	(2)	(165)	(8 133)	(1 133)		(9 433)
Reprise de valeur		(16 500)				(16 500)
Solde au 31 décembre 2005	44 504	143 571	539 470	65 296	3 180	796 021
Amortissements de l'exercice	2 734	4 269	28 755	9 922	–	45 680
Désinvestissements - transferts	–	(10 666)	(12 437)	(4 582)	(3 180)	(30 865)
Solde au 31 décembre 2006	47 238	137 174	555 788	70 636	–	810 836
Valeur comptable nette:						
Au 31 décembre 2005	51 999	121 374	446 464	69 608	35 030	724 475
Au 31 décembre 2006	50 321	117 273	468 585	65 109	38 008	739 296

Pour des raisons d'amélioration de l'information, les immeubles de placement sont présentés séparément et font l'objet d'une note distincte. Les chiffres 2005 ont été reclassés, la note 17 indique les montants des éléments reclassés.

Correction / reprise de valeur:

En 2005, une modification des hypothèses clés avait conduit à une reprise de correction de valeur des actifs de production de la Société des forces motrices du Grand-St-Bernard (FGB) pour un montant de CHF 16.5 millions. En 2006, ces hypothèses n'ont pas subi de variations significatives, la hausse du coût des travaux de confortement du barrage étant compensée par l'augmentation du prix de l'énergie sur le marché EEX.

Ces hypothèses sont décrites ci-dessous :

- Prix de vente de l'énergie: basé sur les « futures » de la bourse de l'énergie (EEX).
- Taux de change: € 1 = CHF 1.55.
- Les flux futurs sont projetés sur une période de 5 ans.
- Taux d'actualisation: 8%.
- Montant estimé des travaux de confortement du barrage conformément à une étude établie en mars 2006 par un bureau d'ingénieurs spécialisé: CHF 32 millions.
- Les estimations de production d'énergie sont basées sur la moyenne historique multiannuelle de production.

L'estimation des travaux de confortement du barrage ainsi que l'estimation du prix de vente de l'énergie ont une influence significative sur les flux futurs de trésorerie.

NOTE 17 IMMEUBLES DE PLACEMENT

CHF '000	2006	2005
Coûts d'acquisition:		
Solde au 1^{er} janvier	6 668	6 668
Solde au 31 décembre	6 668	6 668
Amortissements cumulés:		
Solde au 1^{er} janvier	1 417	1 122
Amortissements de l'exercice	218	295
Solde au 31 décembre	1 635	1 417
Valeur comptable nette:		
Au 31 décembre	5 033	5 251

Les immeubles de placement sont évalués selon la méthode du coût.

Leur valeur estimée par le Groupe est de CHF 5.1 millions (2005 : CHF 7.1 millions). Cette estimation s'appuie sur des indications du marché pour des objets similaires. Il n'y a pas eu d'évaluation reposant sur une expertise réalisée par un professionnel de l'immobilier. Les revenus locatifs des immeubles de placement se montent à CHF 0.4 million (2005 : CHF 0.4 million) et les charges directes correspondantes s'élèvent à CHF 0.37 million (2005 : CHF 0.36 million). Il n'y a pas d'engagements significatifs non réalisables sur les investissements immobiliers.

Valeurs assurées des immobilisations corporelles	776 946	835 652
---	----------------	----------------

NOTE 18 PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Le Groupe détient les participations significatives suivantes dans des sociétés associées intégrées dans le périmètre de consolidation par la méthode de mise en équivalence:

CHF '000	Valeur au bilan		Effet sur le compte de résultat	
	2006	2005	2006	2005
EOS Holding SA	630 731	435 817	15 728	9 292
FMHL SA	29 164	29 164	–	–
FMA	6 649	6 254	392	524
Divers	5 721	2 787	1 325	(293)
Total	672 265	474 022	17 445	9 523

Le tableau ci-dessous illustre de manière résumée la situation agrégée des sociétés associées:

CHF '000	2006	2005
Part dans les revenus des sociétés associées:		
Chiffre d'affaires net, agrégé	1 992 563	1 443 833
Bénéfice net, agrégé	58 874	33 928
Part au bénéfice net des sociétés associées	17 445	9 523
Part dans les bilans des sociétés associées:		
Actifs courants	342 949	481 354
Actifs non courants	3 170 909	2 078 856
Passifs courants	(234 387)	(230 596)
Passifs non courants	(967 383)	(709 313)
Actifs nets, agrégés	2 312 088	1 620 301
Part aux capitaux propres des sociétés associées	672 265	474 022

Les états financiers des sociétés associées établis selon d'autres normes que celles du Groupe sont ajustés pour les rendre comparables.

La valeur au bilan de la société EOS Holding SA est influencée à la hausse par la variation de la juste valeur des instruments financiers détenus par cette société associée, variation comptabilisée directement dans les fonds propres.

Bien que détenant 35.7% de la Société Electrique des Forces de l'Aubonne (SEFA), le Groupe a renoncé à consolider cette entité selon la méthode de mise en équivalence. Le Groupe n'est pas représenté au conseil d'administration de SEFA et ne participe à aucune décision stratégique non plus qu'à la politique de distribution de bénéfice de cette société.

Création de Forces Motrices de Sembrancher SA (FMS) :

Le 1^{er} octobre 2006, suite au retour des concessions de l'ouvrage de production sis sur la commune de Sembrancher, le Groupe a reçu, en compensation, 20.6% de parts dans FMS. La juste valeur des actifs cédés est de CHF 3.9 millions. La juste valeur des actifs identifiables de FMS à la date de création est la suivante:

CHF '000	Juste valeur	Valeur comptable
Immobilisations corporelles	32 104	30 000
Total des actifs	32 104	30 000
Dettes envers les actionnaires	24 000	24 000
Total des passifs	24 000	24 000
Juste valeur de l'actif net	8 104	6 000
Part du Groupe	1 669	

La valeur des titres FMS correspond à la part du Groupe dans l'actif net de cette société, par conséquent aucun goodwill n'a été enregistré. La société est comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence dès le 1^{er} octobre 2006, date du retour de concession. FMS clôturera ses comptes pour la première fois au 31 décembre 2007.

CHF '000	2006	2005
NOTE 19 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Participations financières diverses	14 867	17 435
Prêts aux sociétés associées	6 627	2 530
Prêts à des tiers	296	320
Comptes bloqués	1 141	1 971
Total des autres immobilisations financières	22 931	22 256

Participations financières diverses:

Les participations financières diverses sont évaluées à leur juste valeur. Celle-ci est déterminée sur la base de l'EBITDA des différentes sociétés auquel est appliqué un facteur multiplicateur correspondant aux normes de leur secteur d'activité. En 2006, CHF 2.6 millions de pertes non réalisées sur les participations financières diverses ont été enregistrés par les fonds propres sous la rubrique «ajustement de la juste valeur des instruments financiers».

Prêts aux sociétés associées:

Cette position comprend une créance au taux fixe de 3% contre la société FMHL dont l'échéance est fixée au 12 mars 2009 ainsi qu'une créance contre FMS dont le taux est de 3%.

Comptes bloqués:

Les comptes bloqués correspondent à des liquidités réservées aux activités du VMCV pour la couverture des déficits courants et le financement des investissements de matériel roulant (voir aussi la note 2.12).



COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE ROMANDE ÉNERGIE

Annexe aux comptes consolidés 2006

CHF '000	2006	2005
NOTE 20 EMPRUNTS		
Dettes auprès des banques et autres établissements financiers	85 000	85 000
Emprunts auprès de sociétés associées	2 250	1 250
Emprunts (VMCV)	560	672
Prêts remboursables (VMCV)	25 649	26 944
Prêts conditionnellement remboursables (VMCV)	16 022	16 022
Autres engagements financiers à long terme	4 418	4 682
Total des emprunts	133 899	134 570
Part à court terme des emprunts	(61 250)	(250)
Total des emprunts à long terme	72 649	134 320

Le taux d'intérêt moyen hors emprunts VMCV est de 3.92% en 2006 contre 4.12% en 2005. En incluant les emprunts VMCV, le taux est de 2.71% en 2006 contre 2.78% en 2005.

La répartition par échéance est la suivante:

2006	–	250
2007	61 250	60 667
2008	–	–
2009	–	–
2010	333	333
au-delà	72 316	73 320
Total des emprunts	133 899	134 570
Limites de crédits:		
Crédits utilisés	1 154	3 050
Crédits non utilisés	66 046	64 150
Total des limites de crédits	67 200	67 200

Les bons de caisse et les emprunts ont des échéances fixes sans possibilité de remboursement anticipé. Les emprunts (VMCV) sont garantis par l'Etat de Vaud et les communes desservies.

Pour les emprunts du VMCV, l'Office fédéral des transports (OFT) détermine si et dans quelle mesure ces subventions conditionnellement remboursables doivent être remboursées à la Confédération et au canton de Vaud.

CHF '000	2006	2005
NOTE 21 AUTRES ENGAGEMENTS À COURT TERME		
Comptes de régulation passifs	33 784	51 862
Salaires et autres charges sociales dus	15 236	16 998
Ristournes à payer aux communes	12 960	14 743
Marchandises et services consommés non facturés	2 623	4 589
Subventions reçues d'avance, net (VMCV, voir la note 2.12)	9 374	7 867
Dépôts de garantie	2 649	3 209
TVA, impôts anticipés et autres impôts dus	3 808	4 256
Divers	2 100	2 216
Total des autres engagements à court terme	82 534	105 740

NOTE 22 ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

Au 1^{er} janvier 2006, la Caisse de pensions du Groupe a modifié son plan d'assurance. Les nouvelles prestations sont déterminées sur la base d'un avoir retraite accumulé selon le principe de la primauté des cotisations.

Les engagements ainsi que les capitaux y relatifs sont revus chaque année par des actuaires indépendants. Toutefois, une partie des collaborateurs du Groupe sont affiliés auprès d'une caisse multi-employeurs. Cette caisse est dans l'impossibilité de communiquer les indications nécessaires pour analyser la situation financière de ce plan. Par conséquent, ce plan est traité comme un plan en primauté de cotisations. Les actifs du plan de prévoyance sont évalués à leur juste valeur. La situation financière du plan de prévoyance est résumée ci-après.

La situation du plan de prévoyance se présente comme suit:

CHF '000	2006	2005
Engagements de prévoyance:		
Début d'exercice	468 954	455 599
Prestations de prévoyance acquises, après cotisations des employés	7 116	7 568
Intérêts sur engagements de prévoyance futurs	13 177	15 561
Cotisations des employés	4 230	3 603
Prestations versées	(34 205)	(24 875)
(Gains)/pertes actuariel(le)s	(8 538)	11 498
Impact du changement de plan	(17 224)	–
Engagements de prévoyance en fin d'exercice	433 510	468 954
Actifs du plan de prévoyance à la valeur de marché :		
Début d'exercice	473 589	413 181
Cotisations de l'employeur	7 696	6 570
Cotisations des employés	4 230	3 603
Versement d'une réserve de cotisations par l'employeur	–	5 000
Prestations versées	(34 205)	(24 875)
Produits escomptés sur la fortune de prévoyance	23 364	
Pertes actuarielles	(2 310)	
Rendement de la fortune	21 054	70 110
Actifs du plan de prévoyance à la valeur du marché en fin d'exercice	472 364	473 589
Surplus net de prévoyance, non saisi en fin d'exercice	(38 854)	(4 635)
Gains/(pertes) actuariel(le)s non comptabilisé(e)s	6 228	(6 448)
Solde actif selon IAS 19.58b	32 626	11 083
(Actif)/Passif net au bilan	–	–

La variation du passif net et des montant se trouvant au bilan se compose comme suit:

Solde au 1^{er} janvier	–	–
Cotisations de l'employeur	(7 696)	(11 570)
Charges nettes comptabilisées durant l'exercice dans les charges de personnel	7 696	11 570
(Actif)/Passif net au 31 décembre	–	–

Ci-après, le résumé des montants enregistrés dans les comptes annuels du Groupe en relation avec le plan de prévoyance à régime de prestations prédéfinies.

CHF '000	2006	2005
Prestations de prévoyance acquises, après cotisations des employés	7 116	7 568
Intérêts sur engagements de prévoyance futurs	13 177	15 561
Produits escomptés sur la fortune de prévoyance	(23 364)	(20 362)
Total des charges nettes de prévoyance	(3 071)	2 767
Charges résultant de 19.58b	21 543	8 803
Produits résultant du changement de plan	(10 776)	–
Charges de prévoyance reconnues dans le compte de résultat	7 696	11 570

Les hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des charges et produits en 2006 et 2005 sont les suivantes:

En %	2006	2005
Taux d'actualisation	3.00	3.00
Indexation des salaires	2.50	2.50
Taux de rendement de la fortune	5.00	5.00
Taux d'inflation	1.50	1.50
Taux d'adaptation des rentes	0.50	0.50

Les actifs nets du plan de prévoyance ne sont pas comptabilisés dans les comptes de Groupe.

En %	2006
Répartition de la fortune entre les différentes classes d'actifs:	
Liquidités et autres	5.52
Obligations suisses	24.30
Obligations en monnaies étrangères	11.10
Actions suisses	17.49
Actions étrangères	18.39
Hedge funds	6.97
Matières premières	2.86
Immobilier suisse	13.37
Total	100.00

La détermination du taux de rendement attendu repose sur l'objectif de rendement de la Caisse de pensions de Romande Energie résultant de la stratégie de placement définie dans son règlement de placements. Cette stratégie a été établie par le conseil de fondation, sur la base d'une étude de congruence entre les actifs et passifs de la Caisse.

CHF '000	2006
Rendement effectif de la fortune pendant l'exercice:	
Rendement effectif de la fortune	21 054
Taux de rendement de la fortune	6.73%
Historique de la situation financière au 31 décembre:	
Engagements	433 510
Fortune	(472 364)
Situation financière	(38 854)
Gains non reconnus	6 228
Actifs non reconnus selon IAS 19.58b	32 626
Passif/(actif) reconnu au 31 décembre	–

Les contributions de l'employeur attendues pour l'exercice 2007 sont estimées à CHF 6.6 millions.

CHF '000	2006	2005
NOTE 23 PROVISIONS		
OIBT	6 590	7 707
Total des provisions	6 590	7 707
Part à court terme des provisions	(995)	(910)
Total des provisions à long terme	5 595	6 797

Provision OIBT:

Le Groupe a constitué une provision pour faire face aux coûts engendrés par l'ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT). Celle-ci est entrée en vigueur en 2002. Elle prescrit que les contrôles qui auraient dû être effectués avant son entrée en vigueur sont à faire maintenant aux frais des exploitants de réseaux. Les dispositions transitoires de l'OIBT fixent un délai pour rattraper les contrôles en retard et prévoient en effet de faire payer aux exploitants de réseaux les contrôles qui n'auraient pas été réalisés dans les délais. Cette provision est revue chaque année en fonction des contrôles restant à effectuer.

Initialement, les travaux devaient être réalisés d'ici fin 2007. Toutefois, au vu du nombre de contrôles à effectuer et des ressources à disposition, la fin des travaux est estimée à fin 2015. L'évolution des directives d'application relatives à ces travaux de contrôle a permis de diminuer le taux de risque utilisé pour l'actualisation de cette provision. Le taux d'actualisation utilisé est de 3.9%.

Cette provision a évolué de la manière suivante au cours des exercices 2006 et 2005:

CHF '000	2006	2005
Solde au 1^{er} janvier	7 707	7 316
Ajustement suite à nouvelle estimation	–	2 754
Effet d'actualisation	395	(1 204)
Utilisation	(1 512)	(1 159)
Solde au 31 décembre	6 590	7 707

CHF '000	2006	2005
NOTE 24 IMPÔTS DIFFÉRÉS		
Les impôts différés inscrits au passif du bilan se rapportent aux éléments suivants:		
Créances résultant de livraisons et prestations	9 675	9 769
Autres actifs circulants	1 134	368
Immobilisations corporelles	119 446	120 431
Participations	13 872	16 166
Provisions et autres engagements	6 250	4 745
Total des passifs d'impôts différés, net	150 377	151 479
NOTE 25 AUTRES ENGAGEMENTS FUTURS, ENGAGEMENTS CONDITIONNELS ET ACTIFS ÉVENTUELS		
Autres engagements futurs:		
Engagements futurs sur contrats de location	85	259

Dans le cadre de son activité, Romande Energie a conclu divers engagements à long terme d'approvisionnement et de vente d'énergie.

Droit d'achat:

Dans le cadre des conventions avec EOS, le Groupe aura la possibilité, dès le 1^{er} octobre 2007 et jusqu'au 31 décembre 2030, de s'approvisionner en électricité auprès d'EOS, pour des quantités prédéfinies inférieures à 20% de sa consommation annuelle, à un prix équivalent au coût moyen de production d'EOS. La différence cumulée au fil des années entre le prix de vente moyen d'EOS et son coût moyen de production sur les quantités prélevées ne pourra excéder un plafond mutuellement convenu.

Cette possibilité d'approvisionnement est considérée comme un droit d'achat qui ne naîtra qu'au moment de l'exercice du droit et qui s'éteindra uniquement par la livraison physique d'électricité. Il s'agit dès lors d'un droit futur d'achat d'énergie dont l'exercice dépendra des conditions du marché au moment où le droit pourra être exercé. Ce droit ne sera pris en compte dans les états financiers du Groupe que lors de son exercice.

NOTE 26 RÉMUNÉRATION DE LA DIRECTION ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Salaires de la direction octroyés au cours de l'exercice	1 899	2 208
Charges sociales de la direction	454	525
Total rémunération de la direction	2 353	2 733
Total rémunération du conseil d'administration	549	627

La direction est composée de cinq membres.



NOTE 27 TRANSACTIONS ET SOLDES AVEC LES PARTIES LIÉES

Parties liées	Ventes aux parties liées CHF '000	Achats aux parties liées CHF '000	Montants dus par les parties liées CHF '000	Montants dus aux parties liées CHF '000
Entités avec influence notable sur le Groupe				
2006	5 083	4 716	340	4 002
2005	3 002	9 159	219	4 014
Sociétés associées				
2006	32 701	187 007	2 037	9 140
2005	22 980	143 489	7 419	2 187
Principaux dirigeants				
2006	708	709	229	34
2005	181	1 001	16	18

Les transactions entre parties liées sont effectuées au prix du marché. Les taxes et impôts versés au canton de Vaud ont été exclus de l'information relative aux parties liées.

Sont considérés comme entités avec influence notable, les actionnaires qui possèdent 20% et plus du capital-actions de la société mère Romande Energie Holding SA.

CHF '000	2006	2005
NOTE 28 VARIATION DE L'ACTIF CIRCULANT ET AUTRES FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Variation des créances résultant de livraisons et prestations	18 370	(2 748)
Variation des fournisseurs	(3 306)	15 758
Variation d'autres actifs courants, d'autres passifs courants et d'autres éléments des activités opérationnelles	(18 987)	2 490
Variation de l'actif circulant et autres flux de trésorerie des activités opérationnelles	(3 923)	15 500

NOTE 29 PRINCIPAUX COURS DE CHANGE

Cours de change utilisé en fin d'année:

1 Euro 1.609 1.556

Cours de change mensuel moyen utilisé pour le compte de résultat et le flux de trésorerie consolidés:

1 Euro 1.575 1.547

NOTE 30 FILIALES ET SOCIÉTÉS ASSOCIÉES D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE

Filiale, siège	Activités principales	Capital-actions CHF '000	Participations en %	
			2006	2005
Filiales:				
Romande Energie SA, Montreux	E	72 300	100.00	100.00
Société électrique Vevey-Montreux (SEVM), Montreux	E, T	40 000	66.35	66.35
Société électrique du Bas-Valais (SEBV), Vouvry	E	15 000	65.00	65.00
Société des forces motrices du Grand-St-Bernard (FGB), Bourg-St-Pierre	E	10 000	75.00	75.00
Romande Energie Renouvelable SA, Morges ¹⁾	E	2 500	100.00	–
Effitec SA, Morges	I	200	100.00	100.00
Sociétés associées:				
EOS Holding SA, Lausanne	D	324 000	28.72	28.72
Forces Motrices Hongrin-Léman SA (FMHL), Château-d'Œx	E	30 000	41.14	41.14
Forces Motrices de l'Avançon (FMA), Bex	E	7 095	26.19	26.19
Forces Motrices de Sembrancher SA (FMS), Sembrancher ²⁾	E	6 000	20.60	–
Sitel SA, Morges	C	20 850	33.33	33.33
Cisel Informatique SA, Matran	N	1 200	40.00	40.00
neo technologies SA, Lausanne	N	2 000	48.89	48.89
Activités principales:				
E	Production et distribution d'énergie	C	Télécommunications	
T	Transports publics	D	Détention de participations	
I	Contrôle d'installations	N	Travaux de nature informatique	

Toutes les sociétés du Groupe établissent leurs états financiers au 31 décembre.

1) Création le 5 décembre 2006 de la société Romande Energie Renouvelable SA, société détenue à 100% par la société mère. Le but de cette société est la promotion des nouvelles énergies renouvelables.

2) Création en octobre 2006 de FMS, suite au retour des concessions de l'ouvrage de production sis sur la commune de Sembrancher.

NOTE 31 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Les comptes consolidés 2006 du Groupe Romande Energie ont été approuvés par le conseil d'administration en date du 23 mars 2007. Un dividende de CHF 18.- par action sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires. En cas de validation de cette proposition, le montant total des dividendes versés s'élèverait à environ CHF 19.8 millions.



SOCIÉTÉ MÈRE: COMPTES ANNUELS
de Romande Energie Holding SA





■ Ernst & Young SA
Audit
Place Chauderon 18
Case postale
CH-1002 Lausanne

■ Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale des actionnaires de
Romande Energie Holding SA, Morges

Lausanne, le 26 mars 2007

Rapport de l'organe de révision

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (compte de résultat, bilan et annexe, pages 91 à 95) de la Romande Energie Holding SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Pierre Delaloye
Expert fiduciaire diplômé
(responsable du mandat)

Serge Clément
Expert-comptable diplômé



CHF '000	2006	2005
Produits:		
Loyers et produits divers	2 616	2 622
Propres prestations activées	–	17
Total des produits	2 616	2 639
Charges opérationnelles:		
Frais de personnel	(6)	(31)
Frais d'exploitation	(599)	(211)
Frais généraux d'administration	(772)	(633)
Amortissements	(1 455)	(1 420)
Résultat opérationnel	(216)	344
Charges financières	(1 934)	(2 699)
Produits financiers	81 109	103 218
Résultat avant impôts	78 959	100 863
Impôts sur le bénéfice	(156)	(74)
Bénéfice net de l'exercice	78 803	100 789

**COMPTES ANNUELS
DE ROMANDE ÉNERGIE HOLDING SA**
Bilan au 31.12.2006

CHF '000	31.12.2006	31.12.2005
ACTIFS		
Actifs courants:		
Liquidités	49	337
Titres	1 472	1 422
Comptes courants avec les sociétés apparentées	131 534	57 348
Autres actifs circulants	1 232	644
Total des actifs courants	134 287	59 751
Actifs non courants:		
Immobilisations corporelles	17 464	18 918
Immobilisations financières	123 508	135 160
Total des actifs non courants	140 972	154 078
Total des actifs	275 259	213 829
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		
Passifs courants:		
Engagements résultant de livraisons et prestations	2	92
Autres engagements à court terme	21 440	1 363
Dettes d'impôts courants	173	579
Total des passifs courants	21 615	2 034
Passifs non courants:		
Emprunts à long terme	25 000	45 000
Provisions pour risques et charges	2 800	2 800
Total des passifs non courants	27 800	47 800
Total des passifs	49 415	49 834
Capitaux propres:		
Capital-actions	28 500	28 500
Réserve générale	5 859	819
Réserve pour actions propres	15 268	15 268
Bénéfice au bilan:		
Report de l'exercice précédent	97 414	
Bénéfice net de l'exercice	78 803	
Bénéfice au bilan	176 217	119 408
Total des capitaux propres	225 844	163 995
Total des passifs et des capitaux propres	275 259	213 829



1. PRINCIPALES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (PARTICIPATIONS)

	Capital-actions au 31.12.2006 CHF '000	Participation en %	Capital-actions au 31.12.2005 CHF '000	Participation en %
Romande Energie SA, Montreux ¹⁾	72 300	100.00	72 300	96.62
Sitel SA, Morges ²⁾	20 850	33.33	20 850	33.33
Cisel Informatique SA ³⁾	1 200	40.00	1 200	39.75

Buts:

- 1) Production et distribution d'énergie
- 2) Télécommunications
- 3) Travaux de nature informatique

Les filiales et les autres participations sont inscrites au bilan à leur prix d'acquisition, déduction faite d'une correction appropriée dans le cas d'une réduction permanente de valeur.

2. EMPRUNTS

CHF '000			2006	2005
Taux	Durée	Echéance		
4.00%	1997-2007	23.05.2007	20 000	20 000
4.375%	2001-2011	28.03.2011	25 000	25 000
Total des emprunts			45 000	45 000

3. ACTIONS PROPRES

	31.12.2006		31.12.2005	
	Nombre d'actions	CHF '000	Nombre d'actions	CHF '000
Titres détenus par Romande Energie Holding SA:				
Etat au début de l'exercice	9 765	1 572	9 765	1 572
Etat au 31 décembre	9 765	1 572	9 765	1 572
Titres détenus par Romande Energie SA:				
Etat au début de l'exercice	29 409	13 696	29 409	13 696
Etat au 31 décembre	29 409	13 696	29 409	13 696
Total actions propres	39 174		39 174	
Réserve pour actions propres		15 268		15 268

4. CAPITAL AUTORISÉ

CHF 10.125 millions par émission d'au maximum 405 000 actions nominatives de CHF 25.- chacune, jusqu'au 19 mai 2008.

5. ACTIONNAIRES IMPORTANTS

	Capital-actions au 31.12.2006 en %	Capital-actions au 31.12.2005 en %
Etat de Vaud	38.60	36.14
Les communes vaudoises	14.01	21.33
Aare-Tessin AG für Elektrizität	10.00	10.00
Groupe E	5.68	5.48

6. VALEURS D'ASSURANCE INCENDIE

CHF '000	2006	2005
Valeurs d'assurance immobilière	30 342	30 342

7. ENGAGEMENTS DIVERS

Cautionnement solidaire en faveur de la Banque Cantonale Vaudoise à Lausanne des sociétés Romande Energie SA et Romande Energie Holding SA. Ligne de crédit de CHF 40 millions non utilisée au 31.12.2006.



CHF '000	31.12.2006
Report de l'exercice précédent	97 268
Dividende retenu sur actions propres (art. 659 a I CO)	146
Bénéfice net de l'exercice	78 803
Montant à disposition de l'assemblée générale	176 217
Dividende de CHF 18.- par action	20 520
Attribution à la réserve générale	–
Solde à nouveau	155 697
Total	176 217

Au nom du conseil d'administration:

Le président, Guy Mustaki

Le secrétaire, Olivier Rapin

EBIT	Bénéfice avant intérêts et impôts (Earnings before interest and taxes)
FGB	Société des forces motrices du Grand-St-Bernard
FMHL	Forces Motrices Hongrin-Léman SA
IFRS	Normes Comptables Internationales (International Financial Reporting Standards)
RE	Romande Energie SA
SEBV	Société électrique du Bas-Valais
SEVM	Société électrique Vevey-Montreux
VMCV	Transports publics Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve

Impressum

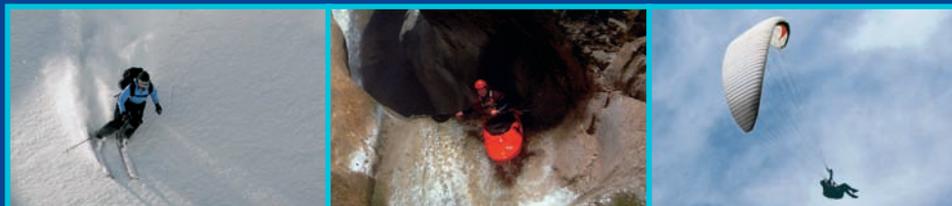
Conception et réalisation: DELACRÉTAZ & ASSOCIÉS, Lausanne

Photographie: ©Philippe Schiller & Loris von Siebenthal / My Image, Carouge

©Patrice Schreyer & Floriane Boss / Outdoor Photography, Fontainemelon

Photolithographie: Gramatec SA, Lausanne

Impression: IRL SA, Renens



Contact

Groupe Romande Energie
Rue de Lausanne 53
Case postale
CH-1110 Morges 1
Tél. +41 (0)21 802 91 11
Fax +41 (0)21 802 95 95
www.romande-energie.ch

Relations investisseurs

René Lauckner
Tél. +41 (0)21 802 95 24
Fax +41 (0)21 802 95 18
rene.lauckner@romande-energie.ch

Responsable communication

Daniel Herrera
Tél. +41 (0)21 802 95 67
Fax +41 (0)21 802 97 11
daniel.herrera@romande-energie.ch